

# Animation du site Natura 2000 Pelouses calcaires du Gâtinais FR1100802

## Rapport d'activité 2020



*Natur Essonne*

**NaturEssonne**

10 Place Beaumarchais  
91600 Savigny-sur-Orge  
naturessonne@naturessonne.fr  
[www.naturessonne.fr](http://www.naturessonne.fr)  
01 69 96 77 75

Maria VILLALTA, chargée d'études environnement  
[maria.villalta@naturessonne.fr](mailto:maria.villalta@naturessonne.fr)  
06 49 53 99 56

**Réalisation et rédaction :** Maria VILLALTA

**Relecture :** Odile CLOUT, Martine LACHERE, Marion MONDET, Florine PALDACCI

**Photographies de la page de garde :**

- Pelouses calcaires, secteur de la Haye Thibaut à Champmotteux

De gauche à droite :

- découverte de la richesse écologique des pelouses calcaires aux Grandes Friches à Gironville-sur-Essonne

- *Satyrium ilicis* La Thécla de l'Yeuse

- *Stenobothrus lineatus* Criquet du Brachypode

**Crédit photos :** Maria VILLALTA NaturEssonne

# Sommaire

<b>I. Préambule .....</b>	<b>1</b>
A. Le Document d'Objectifs et le site Natura 2000 .....	1
B. L'animation en 2020.....	3
a) Les acteurs et le comité de pilotage .....	3
b) Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2020 .....	3
C. Rappels des enjeux et objectifs du DocOb .....	3
a) Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais.....	3
b) Les objectifs de développement durable .....	7
c) Les actions de gestion.....	7
D. Missions de la structure animatrice.....	7
<b>II. Gestion des habitats et des espèces .....</b>	<b>8</b>
A. Animation des contrats Natura 2000.....	8
a) Bilan des contrats Natura 2000 révolus .....	9
b) Bilan des contrats en cours en 2020 .....	12
c) Contrats signés .....	13
d) Conclusion sur les contrats Natura 2000 .....	13
B. Les chantiers d'entretien et de restauration des pelouses calcaires.....	14
a) Les chantiers avec des organismes de formation.....	14
b) Les chantiers bénévoles.....	15
C. Animation des Mesures Agro-environnementales territorialisées .....	15
D. Animation de la charte Natura 2000.....	15
E. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers .....	15
F. Animation foncière .....	15
<b>III. Évaluation des incidences Natura 2000 .....</b>	<b>16</b>
<b>IV. Suivis scientifiques et techniques.....</b>	<b>16</b>
A. Veille écologique.....	16
B. Suivis et inventaires scientifiques .....	22
a) Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire .....	22
b) Suivi des papillons de jour et des orthoptères .....	23
c) Inventaire des lépidoptères .....	24
d) Inventaire des orthoptères.....	27
e) Observations floristiques .....	28
f) Autres observations faunistiques en 2020.....	30
<b>V. Information, communication, sensibilisation .....</b>	<b>34</b>
A. Création/mise à jour d'outils de communication, media .....	34
B. Prises de contacts avec des partenaires potentiels .....	36
C. Organisation de réunions d'information ou de manifestation.....	36
D. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire .....	39
E. Communication / Animation auprès des scolaires.....	39
F. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	39

<b>VI. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site .....</b>	<b>39</b>
<b>VII. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site .....</b>	<b>40</b>
A. Organisation de la gouvernance du site.....	40
a) Organisation de réunion(s) du comité de pilotage .....	40
b) Animation de groupes de travail .....	43
c) Réunions ou rencontres avec les services de l'état .....	43
B. Gestion administrative et financière .....	44
a) Gestion administrative.....	44
b) Gestion financière .....	44
C. Compléments et mise à jour du DocOb .....	45
D. Elaboration de la charte.....	47
<b>VIII. Synthèse.....</b>	<b>48</b>
Bibliographie.....	49
Annexe 1. Indicateurs de l'animation du site du 1 <sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.....	51
Annexe 2. Fiche de suivi de l'unité de gestion U1 .....	57
Annexe 3. Fiche de suivi de l'unité de gestion U2 .....	59
Annexe 4. Fiche de suivi de l'unité de gestion U3 .....	61
Annexe 5. Fiche de suivi de l'unité de gestion U4 .....	64
Annexe 6. Fiche de suivi de l'unité de gestion U5 .....	66
Annexe 7. Fiche de suivi de l'unité de gestion U6 .....	68
Annexe 8. Fiche de suivi de l'unité de gestion U7 .....	70
Annexe 9. Fiche de suivi de la placette n°3 du secteur de la Justice .....	72

**Référence bibliographique à utiliser : VILLALTA, M. 2021. Rapport d'activités 2020 du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. NaturEssonne. 48 pages + annexes.**

## Table des figures

Figure 1. Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne. ....	1
Figure 2. Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. ....	2
Figure 3. Fiche synthétique des éléments de statuts réglementaires, de répartition et d'état de conservation de l'Ecaille chinée. ....	6
Figure 4. Pelouses calcaires des Grandes Friches en 2016 (2 premières photos à gauche) et 2020 (photos de droite et en bas). ....	10
Figure 5. Pelouses calcaires de la Haie Thibaud pendant le pâturage de 2020. ....	13
Figure 6. Tas de terre déposé à Champmotteux. ....	17
Figure 7. Localisation du tas de terre déposé à Champmotteux. ....	17
Figure 8. Trou creusé à Valpuiseaux. ....	18
Figure 9. Localisation du trou creusé à Valpuiseaux. ....	18
Figure 10. Photographies des excavations présentes en bordure de site. ....	19
Figure 11. Photographies des éléments observés en juillet 2020 sur les Rochettes. ....	20
Figure 12. Localisation des éléments observés en juillet 2020 sur les Rochettes. ....	21
Figure 13. Localisation du transect d'évaluation de l'état de conservation sur le secteur des Chesneaux. ....	22
Figure 14. Animation de découverte des richesses écologiques des pelouses calcaires du 10 juin. ....	36
Figure 15. Répartition des différentes phases d'animation en 2020. ....	48

## Table des tableaux

Tableau I. Code, nom, commune et surface des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais. ....	1
Tableau II. Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2020. ....	3
Tableau III. Les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR 1100802. ....	4
Tableau IV. Les actions de gestion identifiées dans le DocOb pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ». ....	7
Tableau V. Actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000 en 2020. ....	8
Tableau VI. Résumé du contrat n°7 de pâturage. ....	9
Tableau VII. Bilan des informations relatives au contrat n°8. ....	11
Tableau VIII. Bilan des informations relatives au contrat n°9. ....	12
Tableau IX. Rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature. ....	14
Tableau X. Chantiers nature organismes de formation en 2020. ....	14
Tableau XI. Chantiers nature bénévoles réalisés en 2020. ....	15
Tableau XII. Liste des espèces de rhopalocères contactées sur le site en 2020. ....	24
Tableau XIII. Liste des espèces d'hétérocères contactées sur le site en 2020. ....	25
Tableau XIV. Liste des espèces d'orthoptères contactées sur le site en 2020. ....	27
Tableau XV. Espèces végétales contactées en 2020. ....	28
Tableau XVI. Espèces de reptiles contactées en 2020. ....	30
Tableau XVII. Espèces d'oiseaux contactées en 2020. ....	30
Tableau XVIII. Espèces de coléoptères contactées en 2020. ....	31
Tableau XIX. Espèce de diptères contactée en 2020. ....	32
Tableau XX. Espèce d'hémiptères contactée en 2020. ....	32
Tableau XXI. Espèces d'hyménoptères contactées en 2020. ....	32
Tableau XXII. Espèces de mammifères contactées en 2020. ....	32
Tableau XXIII. Réunions ou rencontres avec les services de l'état en 2020. ....	43



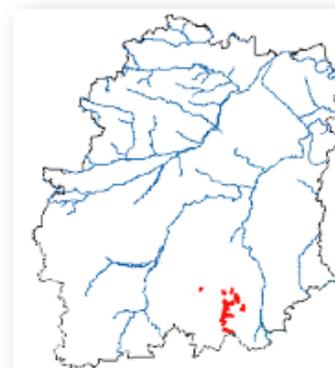
## I. Préambule

### A. Le Document d'Objectifs et le site Natura 2000

Le document d'objectifs (DocOb) du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais a été validé le 30 octobre 2006. Le site est classé Natura 2000 au titre de la directive Habitats-Faune-Flore. Ce site est situé au sud-est du département de l'Essonne, en Île-de-France (**Figure 1**).

D'une surface totale de 308 ha, il est localisé sur les communes de Champmotteux (49,64 ha), Gironville-sur-Essonne (139,7 ha), Maisse (41,60 ha), Puiselet-le-Marais (7,09 ha) et Valpuiseaux (71,1 ha).

Le contour approximatif du site a été communiqué à la Commission Européenne en 1998. Il comprend 11 secteurs dénommés de A à J (**Tableau I**).



**Figure 1.** Localisation du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais en Essonne.

**Tableau I.** Code, nom, commune et surface des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

Code du secteur	Nom du secteur	Commune	Surface cadastrale (en ha)
A	L'Église	Valpuiseaux	19,17
B	Le Chemin blanc	Valpuiseaux	11,93
C	La Rente	Valpuiseaux	39,45
D	La Vallée aux Morts	Gironville-sur-Essonne	9,42
E	Les Mares	Maisse et Gironville-sur-Essonne	41,60
F	Les Rochettes	Gironville-sur-Essonne	44,39
G	Les Chesneaux et la Justice	Gironville-sur-Essonne	23,83
HN	Les Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	62,11
HS	Le Val Pavat et la Haie Thibaud	Champmotteux	26,19
I	La Roche et Le Change	Champmotteux	23,45
J	La Petite Vallée	Puisselet-le-Marais	7,09

L'ensemble des secteurs du site Natura 2000 sont représentés sur la **Figure 2**.



**Figure 2.** Localisation des 11 secteurs du site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais.

## B. L'animation en 2020

### a) Les acteurs et le comité de pilotage

Le comité de pilotage (COPIL) s'est tenu le 23 septembre 2020 à la salle communale de Gironville-sur-Essonne.

L'association NaturEssonne est structure animatrice depuis le 8 décembre 2005. Cette mission est renouvelée depuis 2016 par un marché public d'une durée de 3 ans. Dans le cadre du dernier marché, NaturEssonne est structure animatrice depuis le 6 septembre 2019. Le marché public lié à cet appel d'offres prendra fin le 31 décembre 2021.

Une salariée est chargée d'animer le DOCOB du site. Par ailleurs, l'animation du site est assurée grâce à un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation et Gestion Conservatoire) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien à la salariée.

### b) Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation en 2020

Le **Tableau II** dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du DOCOB pour l'année 2020. L'ensemble des indicateurs est disponible en **Annexe 1**. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente en théorie un mi-temps de chargé d'études.

**Tableau II.** Bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation en 2020.

Nature de l'indicateur	2020
Kilomètres parcourus	2 876
Nombre de jours arrondis	119
Mails envoyés	478

## C. Rappels des enjeux et objectifs du DocOb

### a) Les enjeux du site des pelouses calcaires du Gâtinais

Les **pelouses calcaires** sont des formations herbacées rases se développant dans des endroits chauds et secs sur sols superficiels et filtrants. Déjà peu répandus à l'origine, ces milieux sont **en forte régression**. En effet, en l'absence de gestion, ils suivent leur dynamique naturelle et tendent vers le boisement. Par ailleurs, ces habitats sont **menacés** de dégradation et de destruction d'origine anthropique (dépôts de déchets, circulation de quads et de motos, piétinements en masse, etc...). Lorsque la terre est mise à nu, ce milieu très fragile met de nombreuses années à se reconstituer, avec des habitats d'intérêt européen dégradés parfois de manière irréversible. Les pelouses calcaires du Gâtinais constituent donc un milieu à forte valeur patrimoniale et paysagère.

Depuis la mise à jour de la cartographie des habitats naturels réalisée par le Conservatoire Botanique, le site Natura 2000 des pelouses calcaires du Gâtinais compte 14 habitats d'intérêt communautaire dont trois prioritaires ou potentiellement prioritaires (en gras), et

deux espèces d'insectes d'intérêt communautaire, l'Écaille chinée *Euplagia quadripunctaria* et le Lucane Cerf-volant (*Lucanus cervus*) (**Tableau III**).

**Tableau III.** Les habitats et espèces d'intérêt communautaire du site Natura 2000 FR 1100802.

	Code Natura 2000	Nom de l'habitat ou de l'espèce
<b>Habitats</b>	3150	Herbiers eutrophiles des eaux calmes à lentilles d'eau
	<b>6120*</b>	<b>Pelouses d'annuelles sur sables calcaires</b>
	<b>6120*-1</b>	<b>Pelouses à Armoise champêtre</b>
	6210-39	Pelouses de vivaces sur sables calcaires
	6210	Pelouses calcicoles mésophiles à mésoxérophiles
	<b>6210-14(*)</b>	<b>Pelouses à Orchis bouffon et Hélianthème des Apennins</b>
	6210-28	Pelouses à Fumana couché et Laïche humble
	6210 (sous condition)	Ourlets calcicoles à Coronille bigarrée et Brachypode penné
	6510	Prairies mésophiles de fauche
	5130	Fourrés calcicoles mésoxérophiles à xérophiles
	5130-2 (sous condition)	Fourrés à Chèvrefeuille des haies et Bois de Sainte-Lucie
	5130-2	Fourrés à Ronce à feuilles d'Orme et Genévrier commun
	9130	Hêtraies-Chênaies à Garance voyageuse et Hêtre
	8220	Végétations à Doradille à feuilles obovales et Ombilic des rochers
<b>Espèces</b>	1078 *	Écaille chinée
	1083	Lucane Cerf-volant

Les **habitats d'intérêt communautaire** couvrent une surface totale d'environ 264 ha soit **80 %** de la surface du site.

On note une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats. En effet, parmi les sept habitats individualisés, trois (6210, 5130, 9130) dominent très largement et représentent à eux seuls plus de 99 % de la surface occupée par les habitats d'intérêt communautaire.

L'habitat des pelouses calcicoles et faciès d'emboisement (6210) est le mieux représenté sur le site et s'étend sur près de 40 % du territoire étudié. Cependant, ce sont les phases préforestières (ourlets) qui dominent largement (32 % de la surface du site). Les pelouses calcicoles ne représentent que 7 % soit 23 ha environ et certaines des déclinaisons individualisées ne sont présentes que de manière anecdotique sur le site.

Les fourrés calcicoles xérophiles à *Juniperus communis* (*Rubus ulmifolius* – *Juniperetum communis*) sont également assez bien représentés sur le site (32 %).

Au total, près de 80 % des habitats d'intérêt communautaire correspondent à des stades préforestiers (ourlets et fourrés). Si on ajoute à cela la surface des hêtraies-chênaies mésoxérophiles qui représentent 8 % de la surface du site, on constate que les habitats ouverts d'intérêt communautaire, bien qu'étant les plus diversifiés ne représentent qu'une proportion faible de la surface totale du site. Ces résultats témoignent d'une **trajectoire évolutive qui semble actuellement défavorable** pour les espèces pour les pelouses calcicoles et la préservation des principaux secteurs à enjeux du site.

Les pelouses d'annuelles sablo-calcicoles, les prairies de fauche mésophiles, les végétations des parois gréseuses et les herbiers aquatiques à lentilles ne couvrent qu'une surface négligeable à l'échelle du site. Il est à noter que les deux derniers habitats cités n'avaient encore jamais été mentionnés sur le site.

La **Figure 3** rappelle les éléments de statuts réglementaires, de répartition et d'état de conservation de l'Ecaïlle chinée.

Il est important de rappeler également que la classification de la Directive Habitat semble relever d'une erreur initiale ayant peut-être fait l'amalgame avec la sous-espèce rhodosensis (Daniel, 1953) endémique de l'île de Rhodes. L'Ecaïlle chinée est une espèce commune et relativement abondante sur le territoire national (OPIE, com. pers. 2020 et Société Entomologique du Limousin).

L'espèce fréquentant de nombreux habitats dont des habitats artificiels et anthropisés, la mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas de sens sur les pelouses calcaires. De plus, aucun protocole n'existe.

## Ecaille chinée

*Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761)

Code Natura 2000 : 1078



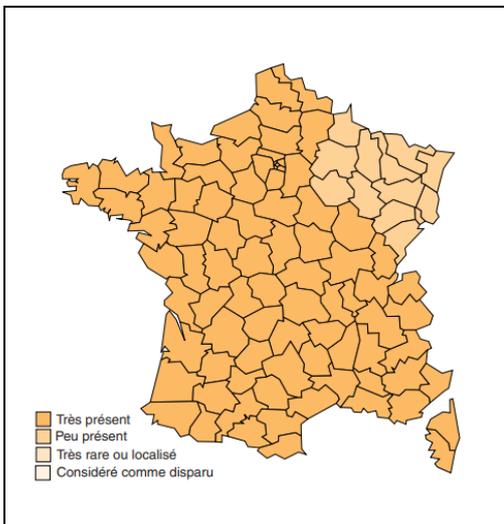
**Taxonomie**    Ordre : Lépidoptères  
Super famille : *Noctuoidea* (Latreille, 1809)  
Famille : *Erebidae* (Leach, 1815)  
Sous famille : *Arctiinae* (Leach, 1815)  
Genre : *Euplagia* (Hübner, 1820)  
Espèce : *Euplagia quadripunctaria* (Poda, 1761)

**Statut**    Espèce prioritaire citée dans l'annexe II de la directive Habitat Faune Flore (92/43/CEE), non protégée

**Habitats**    Fréquente un grand nombre de milieux, humides ou xériques ainsi que des milieux anthropisés (Bensettiti & Gaudillat (coord.), 2002).

Répondue dans toute l'Europe moyenne et méridionale. L'espèce est présente partout en France. Elle semble très commune dans une grande partie de la France et moins fréquente dans le nord-est.

### Répartition géographique



**Etat des populations**    Le groupe d'experts sur les invertébrés de la Convention de Berne considère que seule la sous espèce *rhodonensis* endémique de l'île grecque de Rhodes est menacée en Europe (LEGAKIS 1997).

**Etat de conservation Directive Habitats**    Région **alpine** : Favorable  
Région **atlantique** : Favorable  
Région **continentale** : Favorable  
Région **méditerranéenne** : Favorable  
INPN 2020

**Gestion**    En France, cette espèce ne nécessite pas la mise en œuvre d'actions de gestion.

**Figure 3.** Fiche synthétique des éléments de statuts réglementaires, de répartition et d'état de conservation de l'Ecaille chinée.

## b) Les objectifs de développement durable

**Conserver** les pelouses ouvertes

**Restaurer** les pelouses dégradées considérées comme restaurables

**Préserver** les secteurs (incluant leurs zones ouvertes et boisées) qui composent le site, des dégradations et destructions d'origine humaine.

## c) Les actions de gestion

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DocOb (**Tableau IV**).

**Tableau IV.** Les actions de gestion identifiées dans le DocOb pour le site Natura 2000 « les pelouses calcaires du Gâtinais ».

Fiche action	Action	Description
<b>Restauration des habitats</b>	1	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe et broyage de fourrés arbustifs et d'ourlets denses
	2	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : coupe d'éclaircie de pré-bois
	3	Chantier lourd de restauration de milieux ouverts : exploitation de chablis et volis
<b>Entretien des habitats</b>	4	Chantier d'entretien des milieux ouverts : élimination manuelle de repousses de ligneux sur les pelouses ouvertes fragiles
	5	Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts
	6	Chantier d'entretien des milieux ouverts : gyrobroyage ou débroussaillage léger
	7	Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique
<b>Préservation du territoire</b>	8	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement d'accès
	9	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact sur le site

## D. Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice s'articulent autour des volets suivants :

- Gestion des habitats et des espèces
- Suivi des évaluations des incidences et veille à la cohérence des politiques publiques
- Amélioration des connaissances et suivis scientifiques ou veille écologique
- Information, communication et sensibilisation
- Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance du site

La structure animatrice est chargée d'établir un rapport annuel de son activité et de la mise en œuvre du DocOb. Le présent document constitue le rapport bilan de l'animation du site pour l'année 2020 (14<sup>ème</sup> année d'animation).

## II. Gestion des habitats et des espèces

### A. Animation des contrats Natura 2000

L'animation des contrats Natura 2000 consiste à rechercher et démarcher dans un premier temps des bénéficiaires potentiels. Ensuite, il est nécessaire de rechercher des prestataires pour la réalisation des actions de gestion. Pour encadrer au mieux les actions, des documents de cadrage sont rédigés pour le pâturage et sous la forme d'un plan de travail pour le contrat de gyrobroyage. Puis, il faut s'assurer du bon déroulement des actions et suivre leur mise en œuvre dans le temps puis faire des photographies avant et après les actions. Pour finir, il faut rédiger les différentes pièces nécessaires à la demande de paiement Natura 2000, remplir les cerfa et les faire signer par le bénéficiaire. Il reste important d'entretenir les contacts engagés avec les propriétaires et prestataires engagés.

Le **Tableau V** résume les différentes actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000.

**Tableau V.** Actions réalisées sur le terrain dans le cadre de l'animation des contrats Natura 2000 en 2020.

Date	Objet
13/02	Sortie terrain avec le Conservatoire Botanique pour avis sur le pâturage
25/02	Rdv avec l'entreprise SMAE pour la pose de panneaux dans le cadre du contrat n°9 à Champmotteux

## a) Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Deux contrats se sont terminés en 2020 :

- contrat n°7 (**Tableau VI**) : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, aux Grandes Friches sur 2,11 ha,
- contrat n°8 (**Tableau VII**): Fauche et broyage d'entretien de pelouses réouvertes sur 11,1 ha.

**Tableau VI.** Résumé du contrat n°7 de pâturage.

Contrats	Contrat n°7 2016-2020 Référence : RIDF070616DT0910003
Bénéficiaires	Pro Natura Île-de-France
Propriétaires	Pro Natura Île-de-France
Montant total	15 024,24 € TTC
Signature	30/06/2016
Actions prévues	Pâturage ovin
Habitat / Espèce concernés	Pelouses calcicoles
Surface ou nb	2,11 ha (Grandes Friches)
Mesures du DocOb liées	Action 7 - A.323.03.R
Avancement	<p><b>Année 1 (2016)</b> : pâturage ovin de juillet à octobre sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 15 moutons sur site. Difficulté majeure : perte de plusieurs moutons suite à l'attaque de chiens d'origine inconnue et échappements du troupeau. Demande de paiement de 3 004,82 €</p> <p><b>Année 2 (2017)</b> : pâturage ovin de juin à octobre sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 36 moutons sur site. Échappements du troupeau à plusieurs reprises suite à des dérangements d'origine inconnue. Demande de paiement de 2 464,82 €</p> <p><b>Année 3 (2018)</b> : pâturage ovin de juin à août sur 2,11 ha. Pâturage efficace avec un maximum de 30 moutons sur site avec ajout de 3 chèvres. Demande de paiement de 2 464,82 €</p> <p><b>Année 4 (2019)</b> : pâturage ovin pendant 3 jours en juillet avec 150 brebis et 4 agneaux sur 1,22 ha. L'ensemble des 2,11 ha n'a pas été pâturé en raison du retard de développement de la végétation à cause de la sécheresse. Demande de paiement de 1 407,60 €</p> <p><b>Année 5 (2020)</b> : pâturage ovin pendant 14 jours en juillet avec 83 brebis sur 2,11 ha. Pâturage efficace. Demande de paiement de 2 458,80 €</p>

Après 5 ans de pâturage sur le secteur des Grandes Friches, le pâturage dans le cadre du prochain contrat sera mis en place tous les deux ans. La **Figure 4** montre l'évolution de la zone en début et fin de contrat.

2016 (juillet) – avant pâturage



2020 (août) – après pâturage chaque année pendant 5 ans



**Figure 4.** Pelouses calcaires des Grandes Fiches en 2016 (2 premières photos à gauche) et 2020 (photos de droite et en bas).

**Tableau VII.** Bilan des informations relatives au contrat n°8.

<b>Contrat</b>	<b>Contrat n°8 2016-2020 Référence : RIDF070616DT0910001</b>
<b>Bénéficiaires</b>	SCEA DU PARC - Monsieur DEQUEANT
<b>Propriétaires</b>	SCEA DU PARC - Monsieur DEQUEANT + 2 propriétaires privés
<b>Montant total</b>	19 032 € TTC
<b>Signature</b>	30/06/2016
<b>Actions prévues</b>	Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes : <ul style="list-style-type: none"> <li>- « Broyage grossier » = Gyrobroyage avec gyrobroyeur forestier</li> <li>- « Broyage avec export » = Gyrobroyage et exportation, avec gyrobroyeur-exportateur</li> <li>- « Broyage avec export en bandes de 6 mètres » (+ lisières) = Gyrobroyage plus exportation, avec un gyrobroyeur-exportateur</li> </ul>
<b>Habitat / Espèce concernés</b>	Pelouses calcicoles
<b>Surface ou nb</b>	11,1 ha
<b>Mesures du DocOb liées</b>	Action n° 6 - A.323.05.R : « Fauche ou broyage d'entretien de pelouses réouvertes »
<b>Avancement</b>	<p><b>Année 1 (2016) : Période d'intervention = hiver 2016-2017.</b></p> <p>Les premiers travaux ont débuté en janvier 2017.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Rochettes</u> = Broyage avec export en bandes de 6 mètres (+ lisières) sur 2,2 ha + Broyage avec export sur 0,4ha</li> <li>- <u>Grandes Friches Est</u> = Broyage + export réalisé sur 2,77 ha. Le reste de la surface est reporté.</li> <li>- <u>Chesneaux/Justice</u> = Broyage avec export en bandes de 6 mètres (+ lisières) de 1,4 ha</li> <li>- <u>Vallée aux morts</u> = Broyage avec export non réalisé (prévu initialement sur 0,4 ha). Reporté.</li> </ul> <p><b>Bilan : Demande de paiement de 4 939,12 €</b></p> <p><b>Année 2 (2017) : Période d'intervention = hiver 2017-2018.</b> Pas de travaux réalisés à cause de problèmes techniques et conditions météorologiques défavorables (inondations, neige, chemins impraticables)</p> <p><b>Année 3 (2018) : Période d'intervention = hiver 2018-2019.</b> Réalisé en janvier 2019 : <u>Rochettes</u> = Broyage avec export sur 0,9 ha + broyage grossier sur 0,7 ha + Broyage avec export en bandes sur 2,2 ha  <b>Bilan : Demande de paiement de 2 313,00 €</b></p> <p><b>Année 4 (2019) : Période d'intervention = hiver 2019-2020</b> Pas de travaux réalisés à cause de problèmes techniques et conditions météorologiques défavorables (inondations, neige, chemins impraticables)</p> <p><b>Année 5 (2020) : Période d'intervention = hiver 2020-2021</b> Pas de travaux réalisés à cause de la crise sanitaire liée à l'épidémie de covid-19.</p>

## b) Bilan des contrats en cours en 2020

L'animatrice du site est responsable de la mise en œuvre et du suivi du contrat signé, c'est pourquoi des échanges réguliers avec les propriétaires sont effectués. Elle effectue également une assistance et un suivi technique auprès du propriétaire et auprès du prestataire pour la réalisation des travaux.

A la fin de l'année 2020, un seul contrat est encore en cours :

- contrat n°9 (**Tableau VIII**) : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts, à la Haye Thibaut sur 1,14 ha (surface faisant réellement partie du périmètre du site Natura 2000).

**Tableau VIII.** Bilan des informations relatives au contrat n°9.

Contrat	Contrat n°9 2017-2021
<b>Bénéficiaire</b>	Pro Natura Île-de-France.
<b>Propriétaires</b>	Pro Natura Île-de-France + un propriétaire privé
<b>Montant total</b>	15 594,20 € TTC
<b>Date signature</b>	01/11/2016
<b>Actions prévues</b>	Pâturage ovin + pose de panneaux d'informations
<b>Habitat concerné</b>	Pelouses calcicoles
<b>Surface ou nb</b>	1,14 ha
<b>Mesures du DocOb</b>	<p>Action 7 - A.323.03.R : « Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique »</p> <p>Action 9 – A.323.26.P : « Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact »</p>
<b>Avancement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Année 1 (2017)</b> : pâturage ovin de juillet à septembre sur 1,3 ha (seulement 0,8 ha faisant partie du site Natura 2000). Pâturage efficace avec un maximum de 34 moutons sur site. Plusieurs échappements suite à dérangements et passage de faune sauvage qui abaissait les fils des clôtures. Demande de paiement de 1 320 €</li> <li>▪ <b>Année 2 (2018)</b> : pâturage ovin de mai à juin sur 1,6 ha (seulement 1,037 ha faisant partie du site Natura 2000). Pâturage efficace avec un maximum de 27 moutons sur site. Pas de difficultés particulières. Demande de paiement de 1 479,96 € et 108 € pour l'impression des panneaux</li> <li>▪ <b>Année 3 (2019)</b> : pâturage ovin pendant 8 jours en juillet avec 150 brebis et 4 agneaux sur 1,643 ha, seulement 1,06 ha intégré dans le site Natura 2000. Demande de paiement de 1 632 €</li> <li>▪ <b>Année 4 (2020)</b> : pâturage ovin pendant 10 jours en juillet avec 83 brebis sur 1,599 ha au total mais 1,06 ha faisant partie du site Natura 2000. Pâturage efficace. Demande de paiement de 1 452 € et 780 € pour la pose des panneaux</li> </ul>

Le pâturage est efficace sur le secteur de la Haie Thibaut (**Figure 5**).



**Figure 5.** Pelouses calcaires de la Haie Thibaud pendant le pâturage de 2020.

### c) Contrats signés

Aucun nouveau contrat n'a été signé. Deux contrats sont en préparation.

### d) Conclusion sur les contrats Natura 2000

Un projet de contrat unique de pâturage est en préparation sur l'ensemble des parcelles de Pro Natura sur lesquelles il serait nécessaire de mettre en œuvre du pâturage en incluant des parcelles du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine. Cela permettrait de simplifier la gestion administrative du contrat tout en conservant cette activité.

Un contrat de restauration aux Grandes Friches est également en cours de montage.

Les possibilités d'action via les contrats Natura 2000 restent limitées car peu de propriétaires sont prêts à s'engager et à avancer les financements pour la réalisation des travaux.

Face à cette difficulté et à la nécessité d'entretenir et/ou de restaurer ces milieux au vu des enjeux écologiques du site, une alternative est proposée aux propriétaires des parcelles présentes sur le site Natura 2000 : les chantiers nature.

## B. Les chantiers d'entretien et de restauration des pelouses calcaires

Pour mettre en œuvre un chantier nature il faut repérer les zones d'intervention, les proposer aux propriétaires, les baliser si besoin sur le terrain, lancer un appel à participation sur diverses plateformes (adhérents NaturEssonne, Facebook de l'association, J'agis pour la nature, agenda de l'ARB IdF), suivre les inscriptions, gérer le matériel avec les bénévoles, cartographier les zones et les actions réalisées, prendre les photos avant et après intervention et rédiger le compte rendu. Un tableau de suivi est également rempli au fur et à mesure. Dans le cadre des chantiers sur les parcelles de Pro Natura Île-de-France et à leur demande, un outil en ligne est rempli avec les informations relatives aux chantiers afin de faciliter la rédaction du bilan de Pro Natura Île-de-France.

Le **Tableau IX** résume les sorties sur le terrain ou rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature.

**Tableau IX.** Rendez-vous pris dans le cadre des chantiers nature.

Date	Objet
10/01	Préparation du chantier nature de la journée avec les BTS de l'EA TECOMAH
24/01	Préparation du chantier nature du 25/01 : balisage des zones d'intervention et prise des photos avant
10/02	Rdv avec un propriétaire pour proposition d'un chantier nature (parcelle M 177)

### a) Les chantiers avec des organismes de formation

En 2020, deux chantiers nature avec des organismes de formation ont été réalisés avec l'EA TECOMAH.

Les partenariats avec des organismes de formation ont pour objectifs (i) de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle, (ii) d'associer des établissements à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité et (iii) de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de ces établissements permettent de mener.

**Tableau X.** Chantiers nature organismes de formation en 2020.

Secteur	Commune	Parcelle	Section	Propriétaire	Date	Surface gérée (ha)	Restauration-Entretien	Nombre de participants	Actions mises en œuvre
Haye Thibaut	Champmotteux	282, 283	Y	Commune de Champmotteux	10/01/2020	0,035	Entretien	12 élèves + 1 prof	4
Grandes Fiches	Gironville-sur-Essonne	178 et 179	Y	Pro Natura IdF	10/02/2020	0,115	Entretien	21 élèves, 2 profs, 2 bénévoles	4 et 6

## b) Les chantiers bénévoles

Trois chantiers nature bénévoles ont été réalisés en 2020 (**Tableau XI**). Leur nombre a été très fortement réduit par rapport aux années précédentes à cause de la crise sanitaire liée à l'épidémie de la covid-19.

**Tableau XI.** Chantiers nature bénévoles réalisés en 2020.

Secteur	Commune	Parcelle	Section	Propriétaire	Date	Surface gérée (ha)	Type de gestion	Participants	Actions DocOb réalisées
Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	179	Y	Pro Natura IdF	25/01/2020	0,181	Entretien	6	4, 5 et 6
Grandes Friches	Gironville-sur-Essonne	179	Y	Pro Natura IdF	21/02/2020	0,66	Entretien	7	4 et 6
Change	Champmotteux	185	W	Pro Natura IdF	07/10/2020	0,03	Restauration	9	1 et 2

Ces chantiers nature permettent de réaliser des actions de gestion manuelles complémentaires aux actions mises en œuvre dans le cadre des contrats Natura 2000.

Un compte rendu présentant les chantiers nature réalisés est rédigé par secteur et par hiver.

Ces chantiers représentent 2 017 kilomètres parcourus en 2020 par les bénévoles et 216 heures de présence.

## C. Animation des Mesures Agro-environnementales territorialisées

Aucune animation de MAEt en 2020.

## D. Animation de la charte Natura 2000

La charte Natura 2000 a été présentée lors des rendez-vous avec les propriétaires, notamment les élus des communes. Cela n'a abouti à aucune signature de charte.

## E. Animation pour la gestion avec d'autres outils financiers

Un projet d'exportation de bois a été proposé au nom de Pro Natura Île-de-France dans le cadre du budget participatif du CRIF

## F. Animation foncière

Les parcelles du site Natura 2000 ont été digitalisées dans une base de données créée sous le logiciel de cartographie QGIS. Les noms et coordonnées des propriétaires y sont associés.

En novembre, 3 courriers ont été envoyés afin de démarcher de nouveaux propriétaires sur le secteur des Grandes Friches afin de monter un contrat de restauration, comme le prévoit le DocOb à cet endroit. L'un de ces courriers a abouti à la signature d'une convention de gestion pour 5 ans signée avec Pro Natura Île-de-France.

Un propriétaire privé a indiqué son accord pour la réalisation de chantiers nature. Aucun document n'a été signé.

### III. Évaluation des incidences Natura 2000

En 2020, il n'y a pas eu d'évaluation des incidences Natura 2000.

### IV. Suivis scientifiques et techniques

#### A. Veille écologique

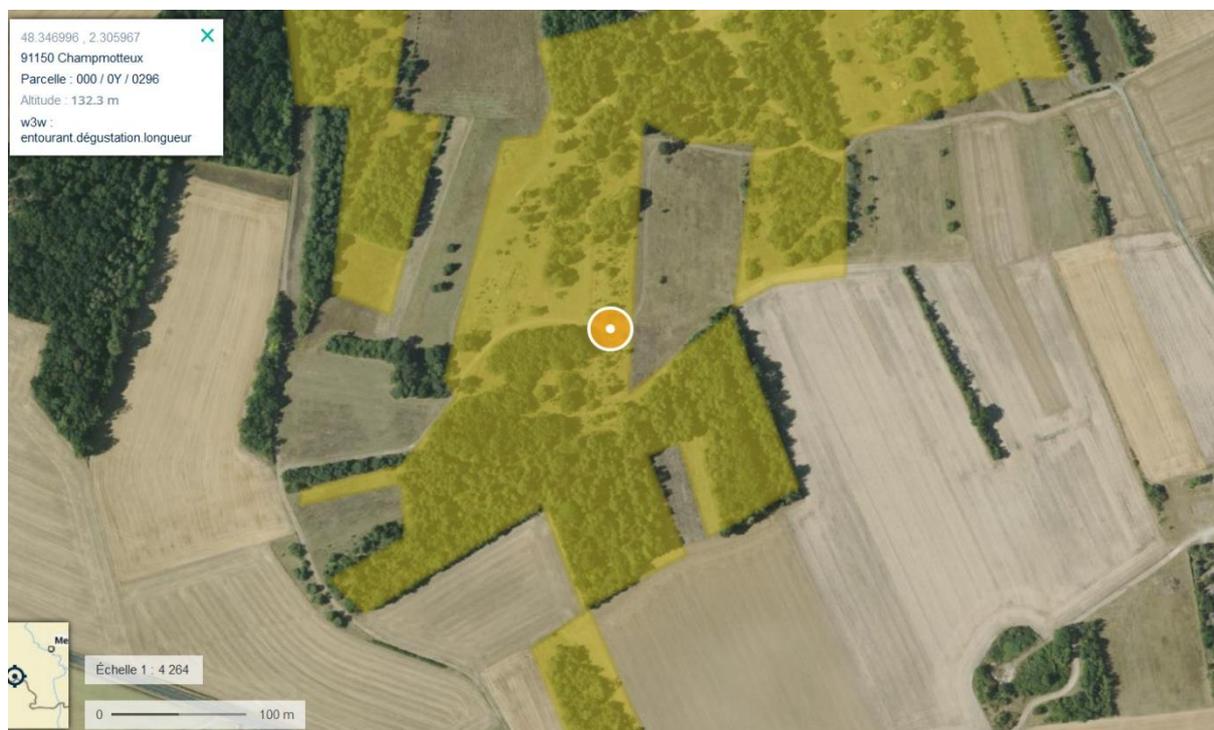
Une veille écologique est mise en place sur le site avec pour objectifs de :

- Surveiller les secteurs et constater d'éventuelles dégradations des habitats
- Assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire.

Un tas de terre a été déposé à **Champmotteux** sur une parcelle privée (Y 296). L'initiative a été prise par le propriétaire de déposer le tas suite aux passages répétés de véhicule sur le passage traversant la parcelle. Le passage n'est pas cadastré et il ne s'agit pas d'un chemin communal. Cependant il est visible sur les cartes aériennes datant de plusieurs décennies et est très emprunté par les agriculteurs. Les services de l'Etat ont été informés ainsi que l'Office Français de la Biodiversité.



**Figure 6.** Tas de terre déposé à Champmotteux.



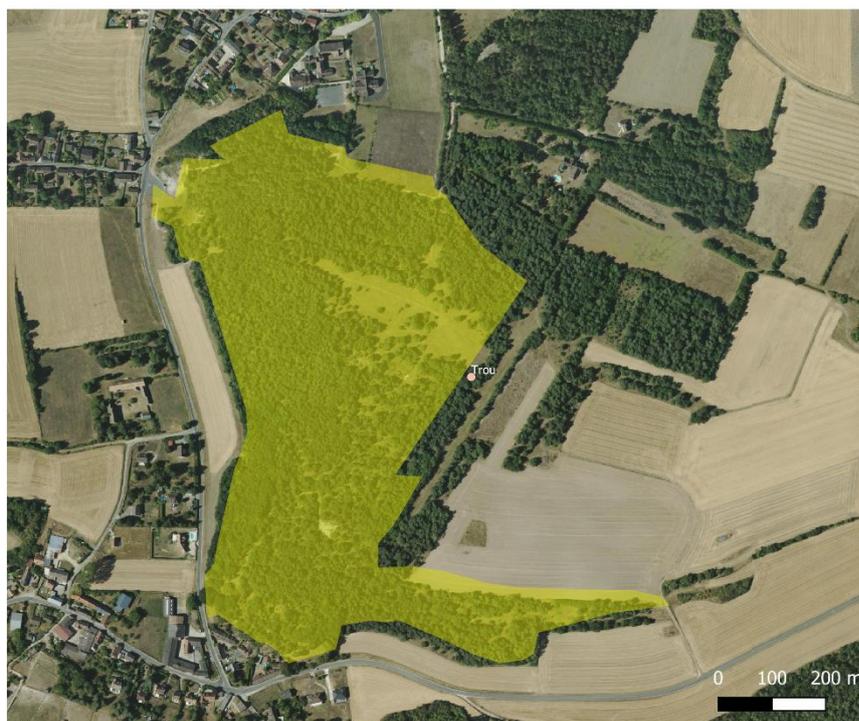
**Figure 7.** Localisation du tas de terre déposé à Champmotteux.

A **Valpuseaux**, un nouveau genre de dégradations est apparu aux abords du site Natura 2000 : un trou creusé en lisière d'une profondeur d'1,5 m, utilisé pour un jeu de guerre. Ce trou est situé sur une parcelle privée (037) en dehors du site Natura 2000 mais en limite de celui-ci.



**Figure 8.** Trou creusé à Valpuseaux.

Localisation du trou à Valpuseaux, secteur de l'Eglise  
SIC FR 1100802 Pelouses calcaires du Gâtinais



Légende

■ SIC FR 1100802

Elements

● Trou

Réalisation : NaturEssonne 2020



NaturEssonne

Sources @BDOrtho

**Figure 9.** Localisation du trou creusé à Valpuseaux.

A **Gironville-sur-Essonne**, en bordure des pelouses calcaires à l'emplacement d'anciennes jachères, le sol est exploité par le propriétaire pour extraire le calcaire pour la construction vraisemblablement.



**Figure 10.** Photographies des excavations présentes en bordure de site.

Sur le secteur des Rochettes du site Natura 2000, une visite de terrain a été réalisée suite à une alerte du propriétaire à propos de tas de pierre déposés par des promeneurs qui avaient pris l'habitude de venir pique-niquer sur le secteur. Plusieurs éléments ont été observés, localisés sur la carte ci-après.



Ruches



Barbelés



Traces de dépôt

**Figure 11.** Photographies des éléments observés en juillet 2020 sur les Rochettes.

## Secteur des Rochettes SIC FR 1100802 Pelouses calcaires du Gâtinais



### Légende

elements\_autres\_N2000 Gâtinais

- Tas de gravats
- Déchets
- Déchets verts
- Dépôt de sable ou terre
- ★ Panneau N2000 arraché
- Murgets
- Ruches
- Tas de gravat ou pierress
- N2000\_DirectiveHabitats

BDOrtho IGN

Réalisation : NaturEssonne 2020



*NaturEssonne*

Sources @BDOrtho

**Figure 12.** Localisation des éléments observés en juillet 2020 sur les Rochettes.

## B. Suivis et inventaires scientifiques

Des fiches synthétiques sont présentées aux **annexes 2 à 8** pour tous les éléments de suivis mis en œuvre sur le site : les transects d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat 6210 et les trois placettes de suivi des papillons de jour et des orthoptères (criquets, sauterelles, grillons).

### a) Évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire

Le protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats a été rédigé par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), en collaboration avec la DRIEE et les animatrices de trois sites Natura 2000 (Pelouses calcaires du Gâtinais, Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine et site de la Haute Vallée de l'Essonne). Ce protocole est alors commun aux trois sites Natura 2000 de pelouses calcaires. Il vise à évaluer l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire. C'est un outil qui permettra de suivre l'évolution des sites et d'y appliquer la gestion adaptée.

Un transect d'évaluation de l'état de conservation a été mis en place sur le secteur des Chesneaux à Gironville-sur-Essonne le 11 juin 2020. Ce suivi a permis d'établir l'état initial de l'état de conservation de cette pelouse sur laquelle un entretien par gyrobroyage est prévu. La pelouse a reçu une note finale de 60/100, ce qui indique un état de conservation altéré.



**Figure 13.** Localisation du transect d'évaluation de l'état de conservation sur le secteur des Chesneaux.

## b) Suivi des papillons de jour et des orthoptères

Comme prévu dans le mémoire technique de réponse au marché public, NaturEssonne a mis en place un nouveau suivi des papillons de jour et orthoptères. Ce projet, intitulé « Suivre les papillons de jour et orthoptères pour évaluer les effets du pâturage et du changement climatique : Un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires » a été soumis dans le cadre de l'appel à projets Biodiversité du Conseil régional d'Île-de-France en avril 2020.

Les papillons de jours (rhopalocères, zygènes et hétérocères diurnes) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet *et al.* 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (OPIE, 2018). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman *et al.*, 2017).

### Rappel des menaces et des enjeux

Les papillons de jour et les orthoptères sont d'ores et déjà menacés par la détérioration et la destruction de leurs habitats, induites par l'aménagement du territoire et l'agriculture intensive, première cause de régression des rhopalocères en Europe (Sanchez-Bayo & Wyckhuys., 2019). Le réchauffement climatique affecte surtout les espèces endémiques, montagnardes et alpines (Sanchez-Bayo & Wyckhuys., 2019). S'ajoute l'abandon des pratiques agricoles et pastorales qui conduit à une fermeture des milieux.

La Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France (2016) a révélé que sur les 135 espèces présentes sur la région, 51 (37 %) sont actuellement menacées ou disparues, soit plus d'une espèce sur trois.

18 ont déjà disparu (13%), 33 sont menacées (24%) et 10 sont quasi menacées (8 %). Ces chiffres alarmants témoignent avant tout de la disparition des habitats de prédilection des papillons (pelouses, prairies, landes), au profit d'une artificialisation du territoire par l'intensification agricole et la densification urbaine. Par ailleurs, dans un paysage de plus en plus morcelé et uniformisé, il devient difficile pour ces espèces, dont la capacité de dispersion est parfois très faible, de reconnecter des populations isolées (DEWULF et HOUARD 2016). Bien que moins documentés, les orthoptères figurent parmi les groupes les plus menacés en Europe. En France, 37 % de la faune orthoptérique mérite un état de veille pour assurer une conservation durable (Sardet & Defaut, 2004). Sur les 216 espèces françaises, 10 sont proches de l'extinction ou déjà éteintes, 23 fortement menacées d'extinction et 46 sont à surveiller. Les espèces des milieux steppiques et des milieux humides comptent parmi les espèces les plus vulnérables et en déclin.

La Liste rouge régionale des orthoptères, phasme et mante d'Île-de-France (2018) réalisée dans le cadre de l'observatoire francilien des insectes, coordonné par l'Office pour la Protection des Insectes et leur Environnement (OPIE), en partenariat avec l'ARB îdF révèle que parmi les 63 espèces évaluées, 22 % sont menacées (HOUARD et al. 2018).

De plus, l'évaluation de la qualité de prospection orthoptérique des communes franciliennes révèle que certaines communes des sites Natura 2000 du sud Essonne sont très peu prospectées (HOUARD et al. 2018).

Ces constats actuels incitent donc à une vigilance extrême face à l'évolution des peuplements de papillons de jour et d'orthoptères. La portée informative de cette évolution n'est possible que par la mise en place d'un **suivi sur le long-terme**.

Ce suivi sera réalisé sur trois années, de 2020 à 2022.

Les résultats de l'année 2020 sont présentés dans un rapport dédié (VILLALTA, 2021).

### c) Inventaire des lépidoptères

#### Rhopalocères.

43 espèces de papillons de jour ont été observées en 2020 sur le site Natura 2000.

**Tableau XII.** Liste des espèces de rhopalocères contactées sur le site en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Aglais io</i>	Paon-du-jour (Le)	CC	LC			3
<i>Aglais urticae</i>	Petite Tortue (La)	CC	LC			3
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	C	LC			3
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	C	LC			5
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-coraïl (Le)	AC	LC			1
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette (La)	PC	NT	IDF	X	38
<i>Brenthis daphne</i>	Nacré de la Ronce (Le)	AR	LC			1
<i>Callophrys rubi</i>	Thécla de la Ronce (La)	PC	LC			3
<i>Celastrina argiolus</i>	Azuré des Nerpruns (L')	C	LC			5
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale (Le)	PC	NT		X	29
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Fadet commun (Le)	C	LC			31
<i>Colias</i>						1
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré (Le)	PC	NT		X	23
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	AC	LC			2
<i>Cupido minimus</i>	Argus frêle (L')	AR	NT		X	1
<i>Fabriciana adippe</i>	Moyen Nacré (Le)	R	VU			3
<i>Glaucopsyche alexis</i>	Azuré des Cytises (L')	AR	NT	IDF	X	2
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	C	LC			22
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé (Le)	AC	NT	IDF	X	16
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La)	AC	LC			6
<i>Limenitis camilla</i>	Petit Sylvain (Le)	AC	LC			1
<i>Lysandra</i>						2
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste (L')	PC	VU		X	18
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré	PC	LC		X	5
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	CC	LC			8
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le)	C	LC			31
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	AR	LC	IDF	X	3
<i>Ochlodes sylvanus</i>	Sylvaine (La)	AC	LC			1
<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)	C	LC			3
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le)	CC	LC			6

<i>Pieris</i>						1
<i>Pieris brassicae</i>	Piérade du Chou (La)	C	LC			6
<i>Pieris napi</i>	Piérade du Navet (La)	C	LC			4
<i>Pieris rapae</i>	Piérade de la Rave (La)	C	LC			20
<i>Polygonia c-album</i>	Gamma (Le)	CC	LC			1
<i>Polyommatus icarus</i>	Azuré de la Bugrane (L')	C	LC			19
<i>Pyrgus malvae</i>	Hespérie de l'Ormière (L')	PC	LC		X	3
<i>Pyronia tithonus</i>	Amaryllis (L')	C	LC			5
<i>Satyrrium ilicis</i>	Thécla de l'Yeuse (La)	AR	NT		X	4
<i>Speyeria aglaja</i>	Grand Nacré (Le)	AR	NT			11
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du Chiendent (L')	AR	VU			1
<i>Thymelicus sylvestris</i>	Hespérie de la Houque (L')	PC	LC			1
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le)	CC	LC			2

Données extraites de la base de données Cettia-IDF le 18 janvier 2021 –10 observateurs

Indice de rareté en IdF	
RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
PC	Peu commune
AC	Assez commune
C	Commune
CC	Très commune
CCC	Extrêmement commune

## Hétérocères diurnes

En 2020, 37 espèces d'hétérocères diurnes ont été contactées sur le site Natura 2000 (**Tableau XIII**).

**Tableau XIII.** Liste des espèces d'hétérocères contactées sur le site en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEF F	Effectif total
<i>Acherontia atropos</i>	Sphinx Tête-de-Mort (Le)	R				1
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière (L')	AR				1
<i>Autographa gamma</i>	Gamma (Le)	CC				1
<i>Camptogramma bilineata</i>	Brocatelle d'or (La)	CC				2
<i>Diacrisia sannio</i>	Bordure ensanglantée (La)	AR				2
<i>Dryobotodes eremita</i>	Jaspe vert (Le)	AR				1
<i>Ematurga atomaria</i>	Phalène picotée (La)	C				1
<i>Ennomos erosaria</i>	Ennomos rongée (L')	RRR				1
<i>Eublemma purpurina</i>	Noctuelle purpurine (La)	RRR				2
<i>Euclidia glyphica</i>	Doubleure jaune (La)	C				1
<i>Euclidia mi</i>	Mi (Le)	AR				1
<i>Eugnorisma glareosa</i>	Noctuelle à I double (La)	C				1

<i>Heliothis virescens</i>	Noctuelle de la Cardère (La)	AR				1
<i>Hemaris fuciformis</i>	Sphinx gazé (Le)	AR				1
<i>Hemaris tityus</i>	Sphinx-Bourdon (Le)	R				1
<i>Luperina dumerilii</i>	Noctuelle de Duméril (La)	AR				1
<i>Lymantria dispar</i>	Disparate (Le)	CC				4
<i>Macroglossum stellatarum</i>	Moro-Sphinx (Le)	CC				3
<i>Macrothylacia rubi</i>	Bombyx de la Ronce (Le)	C				2
<i>Malacosoma neustria</i>	Livrée des arbres (La)	C				2
<i>Mythimna pallens</i>	Leucanie blafarde (La)	CC				1
<i>Mythimna vitellina</i>	Leucanie vitelline (La)	R				1
<i>Noctua comes</i>	Hulotte (La)	CC				1
<i>Noctua fimbriata</i>	Frangée (La)	CC				1
<i>Noctua pronuba</i>	Hibou (Le)	CC				2
<i>Peribatodes rhomboidaria</i>	Boarmie rhomboïdale (La)	CC				1
<i>Phlogophora meticulosa</i>	Méticuleuse (La)	CC				1
<i>Pseudopanthera macularia</i>	Panthère (La)	C				3
<i>Siona lineata</i>	Divisée (La)	C				2
<i>Sphinx pinastri</i>		C				1
<i>Trichiura crataegi</i>	Bombyx de l'Aubépine (Le)	AR				1
<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon (Le)	AR				1
<i>Xestia c-nigrum</i>	C-noir (Le)	CC				1
<i>Zygaena</i>						1
<i>Zygaena fausta</i>	Zygène de la Petite coronille (La)	RR	VU	IDF	X	3
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène du Pied-de-Poule (La)	PC	LC		X	3
<i>Zygaena transalpina</i>	Zygène transalpine (La)	AR	LC		X	2

Données extraites de la base de données Cettia-IDF le 18 janvier 2021 –10 observateurs

Indice de rareté en IdF	
RRR	Extrêmement rare
RR	Très rare
R	Rare
AR	Assez rare
PC	Peu commune
AC	Assez commune
C	Commune
CC	Très commune
CCC	Extrêmement commune

## d) Inventaire des orthoptères

Tout comme les papillons de jour, les orthoptères sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet *et al.* 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à échelle européenne (Hochkirch *et al.*, 2016). La dégradation de leurs populations pourrait avoir un effet similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes (Hallman *et al.*, 2017).

Les inventaires des orthoptères sont donc d'autant plus importants à mener. De plus, ils permettent d'améliorer les connaissances du site. Des inventaires libres ont été menés en 2019.

En 2020, 27 espèces d'orthoptères ont été contactées sur le site dont plusieurs espèces protégées au niveau régional (**Tableau XIV**).

**Tableau XIV.** Liste des espèces d'orthoptères contactées sur le site en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	R	NT		X	38
<i>Calliptamus</i>						99
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	AR	LC			67
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	C	LC			1
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet vert-échine	C	LC			7
<i>Chorthippus</i>						138
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères	R	VU		X	49
<i>Chorthippus vagans</i>	Criquet des pins	AR	LC		X	5
<i>Chrysochraon dispar</i>	Criquet des clairières	C	LC			15
<i>Ephippiger diurnus diurnus</i>						6
<i>Ephippiger diurnus</i>	Ephippigère des vignes	AR	VU		X	1
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	C	LC			545
<i>Euchorthippus elegantulus</i>		RR	LC		X	1
<i>Euchorthippus</i>						10
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	C	LC			2
<i>Gryllus campestris</i>	Grillon champêtre	C	LC			9
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	C	LC			1
<i>Oedipoda caerulea</i>	Œdipe turquoise	C	LC	IDF		38
<i>Oedipoda</i>						8
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	C	LC			1
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéroptère commun	C	LC			1
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle grisâtre	C	LC		X	12
<i>Roeseliana roeselii</i>		C	LC			72
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la palène	AR	NT		X	75
<i>Stenobothrus lineatus lineatus</i>	Sténobothre de la Palène					1
<i>Tessellana tessellata</i>	Decticelle carroyée	AR	LC			10
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande sauterelle verte	C	LC			17

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 – 2 observateurs

## e) Observations floristiques

98 espèces végétales ont été contactées sur le site Natura 2000 grâce aux observateurs (**Tableau XV**).

**Tableau XV.** Espèces végétales contactées en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<b>ANGIOSPERMES</b>						
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée de Cerdagne	CCC	LC			Présence
<i>Allium sphaerocephalon</i>	Ail à tête ronde	RR	LC		X	Présence
<i>Anacamptis pyramidalis</i>	Orchis pyramidal	AR	LC			3
<i>Anemone pulsatilla</i>	Anémone pulsatille	R	LC		X	1
<i>Anthericum ramosum</i>	Phalangère rameuse	RR	LC		X	Présence
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette	CCC	LC			Présence
<i>Brachypodium rupestre</i>	Brachypode des rochers		DD			Présence
<i>Briza media</i>	Brize intermédiaire	AR	LC			Présence
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé	C	LC			Présence
<i>Buglossoides purpureocaerulea</i>	Grémil bleu-pourpre	RRR	VU	IDF	X	Présence
<i>Campanula glomerata</i>	Campanule agglomérée	RR	VU		X	Présence
<i>Campanula rapunculus</i>	Campanule raiponce	CC	LC			Présence
<i>Carduus nutans</i>	Chardon penché	AR	LC			Présence
<i>Carduus tenuiflorus</i>	Chardon à petites fleurs	RR	LC			Présence
<i>Carlina vulgaris</i>	Carline commune	AR	LC			Présence
<i>Carthamus mitissimus</i>	Cardoncelle mou	RR	NT	IDF	X	Présence
<i>Centaurea decipiens</i>	Centaurée		LC			Présence
<i>Cephalanthera damasonium</i>	Céphalanthère à grandes fleurs	R	LC			12
<i>Cirsium acaulon</i>	Cirse acaule	AR	LC			Présence
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies	CCC	LC			Présence
<i>Coronilla minima</i>	Coronille naine	AR	LC		X	Présence
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier	CCC	LC			Présence
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine à un style	CCC	LC			Présence
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré	CCC	LC			Présence
<i>Echium vulgare</i>	Vipérine commune	C	LC			Présence
<i>Epipactis atrorubens</i>	Épipactis rouge sombre	R	LC			76
<i>Epipactis muelleri</i>	Épipactis de Müller	RR	EN		X	1
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland	CC	LC			Présence
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès	AC	LC			Présence
<i>Euphorbia exigua</i>	Euphorbe fluette	C	LC			Présence
<i>Galium album</i>	Gaillet dressé					Présence
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron	CCC	LC			Présence
<i>Galium verum</i>	Gaillet jaune	CC	LC			Présence
<i>Geranium columbinum</i>	Géranium des colombes	CC	LC			Présence
<i>Geranium robertianum</i>	Géranium herbe-à-Robert	CCC	LC			Présence
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune	CCC	LC			Présence
<i>Globularia bisnagarica</i>	Globulaire commune	RR	LC		X	Présence
<i>Gymnadenia conopsea</i>	Gymnadénie moucheron	RR	VU		X	14
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins	R	LC		X	Présence

<i>Helianthemum nummularium</i>	Hélianthème commun	AR	LC			Présence
<i>Himantoglossum hircinum</i>	Himantoglosse à odeur de bouc	AC	LC			1
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrepis à toupet	AR	LC			Présence
<i>Inula conyza</i>	Inule conyze	C	LC			Présence
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	AR	LC			Présence
<i>Koeleria pyramidata</i>	Koelérie pyramidale	AR	LC			Présence
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne	CCC	LC			Présence
<i>Limodorum abortivum</i>	Limodore avorté	RR	VU		X	35
<i>Linum catharticum</i>	Lin purgatif	C	LC			Présence
<i>Linum tenuifolium</i>	Lin à feuilles menues	R	LC		X	Présence
<i>Malva setigera</i>	Guimauve hérissée	RR	EN			Présence
<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine	R	LC			Présence
<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet	AC	LC			Présence
<i>Neotinea ustulata</i>	Orchis brûlé	RRR	EN		X	14
<i>Neottia nidus-avis</i>	Néottie nid d'oiseau	AR	LC			14
<i>Neottia ovata</i>	Grande Listère	CC	LC			14
<i>Ononis natrix</i>	Bugrane à folioles inégales	RR	LC		X	Présence
<i>Ophrys apifera</i>	Ophrys abeille	AC	LC			Présence
<i>Ophrys aranifera</i>	Ophrys araignée	R	DD		X	3
<i>Ophrys insectifera</i>	Ophrys mouche	R	LC			P1
<i>Orchis anthropophora</i>	Orchis homme pendu	R	LC		X	Présence
<i>Orchis purpurea</i>	Orchis pourpre	AC	LC			82
<i>Origanum vulgare</i>	Origan commun	CC	LC			Présence
<i>Orobanche amethystea</i>	Orobanche du Panicaut	R	LC			Présence
<i>Orobanche picridis</i>	Orobanche de la picride	AC	LC			Présence
<i>Petrorhagia prolifera</i>	Oeillet prolifère	R	LC			Présence
<i>Pilosella officinarum</i>	Épervière blanche	C	LC			Présence
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	C				Présence
<i>Plantago lanceolata</i>	Herbe aux cinq coutures	CCC	LC			Présence
<i>Plantago major</i>	Plantain majeur	CCC	LC			Présence
<i>Plantago media</i>	Plantain moyen	AC	LC			Présence
<i>Platanthera bifolia</i>	Platanthère à deux feuilles	R	VU			1
<i>Platanthera chlorantha</i>	Orchis vert	AC	LC			141
<i>Polygala vulgaris</i>	Polygala commun	AC	LC			Présence
<i>Potentilla verna</i>	Potentille de Tabernaemontanus	AR	LC			Présence
<i>Poterium sanguisorba</i>	Petite Pimprenelle	CC	LC			Présence
<i>Prunella grandiflora</i>	Brunelle à grandes fleurs	R	LC		X	1
<i>Prunus mahaleb</i>	Bois de Sainte-Lucie	AC	LC			Présence
<i>Prunus spinosa</i>	Épine noire	CCC	LC			Présence
<i>Ranunculus bulbosus</i>	Renoncule bulbeuse	C	LC			Présence
<i>Rosa agrestis Savi</i>	Rosier des haies	R	LC			Présence
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	R	LC			Présence
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés	AC	LC			Présence
<i>Sanicula europaea</i>	Sanicle d'Europe	AC	LC			Présence
<i>Scabiosa columbaria</i>	Scabieuse colombarie	AC	LC			Présence
<i>Silene vulgaris</i>	Silène enflé	C	LC			Présence
<i>Stachys recta</i>	Épiaire droite	AR	LC			Présence
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée petit-chêne	AR	LC			Présence
<i>Teucrium montanum</i>	Germandrée des montagnes	R	LC		X	Présence
<i>Thalictrum minus</i>	Petit pigamon	RR	EN	IDF	X	Présence
<i>Thymus praecox</i>	Thym précoce	AR	LC			Présence

<i>Torilis nodosa</i>	Torilis à fleurs glomérulées	R	LC			Présence
<i>Tragopogon pratensis</i>	Salsifis des prés	CC	LC			Présence
<i>Trifolium campestre</i>	Trance	CC				Présence
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des prés	CCC	LC			Présence
<i>Trinia glauca</i>	Trinie commune	RRR	EN	IDF	X	Présence
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne	CC	LC			Présence
GYMNOSPERMES						
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier commun	AR	LC			Présence
<i>Pinus sylvestris</i>	Pin sylvestre	C				Présence

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 – 7 observateurs

## f) Autres observations faunistiques en 2020

### Reptiles

2 espèces de reptiles ont été observés en 2020 sur le site Natura 2000.

**Tableau XVI.** Espèces de reptiles contactées en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Lacerta bilineata</i>	Lézard à deux raies	C	LC			10
<i>Podarcis muralis</i>	Lézard des murailles	C	LC			2

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 – 3 observateurs

### Oiseaux

34 espèces d'oiseaux ont été observées en 2020 sur le site Natura 2000 ([Tableau XVII](#)).

**Tableau XVII.** Espèces d'oiseaux contactées en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Aegithalos caudatus</i>	Mésange à longue queue	C	NT	France		Présence
<i>Anthus trivialis</i>	Pipit des arbres	C	NT	France		5
<i>Apus apus</i>	Martinet noir	CC	LC	France		Présence
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	C	LC	France		7
<i>Certhia brachydactyla</i>	Grimpereau des jardins	CC	LC	France		Présence
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	CC	LC	France		1
<i>Cuculus canorus</i>	Coucou gris	C	NT	France		6
<i>Dendrocopos major</i>	Pic epeiche	C	LC	France		2
<i>Erithacus rubecula</i>	Rouge gorge	CC	LC	France		5
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	C	NT	France		3
<i>Fringilla coelebs</i>	Pinson des arbres	CC	LC	France		8
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	CC	LC	France		1
<i>Hippolais polyglotta</i>	Hippolais polyglotte	C	NT	France		1

<i>Linnaria Cannabina</i>	Linotte mélodieuse	C	VU	France		4
<i>Lophophanes cristatus</i>	Mésange huppé	C	LC	France		1
<i>Luscinia megarhynchos</i>	Rossignol philomèle	C	LC	France		2
<i>Oenanthe oenanthe</i>	Traquet motteux	AR	Nab1	France		1
<i>Oriolus oriolus</i>	Loriot d'europe	C	NT	France		2
<i>Parus major</i>	Mésange charbonnière	CC	LC	France		Présence
<i>Pernis apivorus</i>	Bondrée apivore	C	VU	France	X	2
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de colchide	C	LC	France		10
<i>Phylloscopus bonelli</i>	Pouillot de bonelli	AR	LC	France		5
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	CC	LC	France		2
<i>Phylloscopus trochilus</i>	Pouillot fitis	C	EN	France		1
<i>Regulus ignicapilla</i>	Roitelet à triple bandeau	C	LC	France		Présence
<i>Regulus regulus</i>	Roitelet huppé	C	LC	France		Présence
<i>Saxicola rubetra</i>	Traquet tavier	AR	RE	France		1
<i>Saxicola rubicola</i>	Tavier pâtre	C	VU	France		1
<i>Streptopelia turtur</i>	Tourterelle des bois	C	EN	France		3
<i>Sylvia atricapilla</i>	Fauvette à tête noire	CC	LC	France		2
<i>Sylvia communis</i>	Fauvette grise	C	LC	France		Présence
<i>Troglodytes troglodytes</i>	Troglodytes mignon	CC	LC	France		Présence
<i>Turdus merula</i>	Merle noire	CC	LC	France		1
<i>Turdus philomelos</i>	Grive musicienne	CC	LC	France		2

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 – 10 observateurs

## Coléoptères

7 espèces de coléoptères ont été observées sur le site Natura 2000 (**Tableau XVIII**).

**Tableau XVIII.** Espèces de coléoptères contactées en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Calosoma sycophanta</i>	Grand calosome (Le)	RRR				1
<i>Cetonia aurata</i>	Cétoine dorée (la)	C				2
<i>Clytra laeviuscula</i>		C				17
<i>Coccinella septempunctata</i>	Coccinelle à 7 points	CC				2
<i>Cryptocephalus bipunctatus</i>		AC				1
<i>Pyrochroa coccinea</i>	Cardinal	C				1
<i>Rutpela maculata</i>	Lepture tacheté (Le)	C				1

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 – 10 observateurs

## Diptères

1 espèce de diptères a été contactée sur le site Natura 2000.

**Tableau XIX.** Espèce de diptères contactée en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Effectif
<i>Hemipenthes morio</i>		Présence

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 –1 observateur

## Hémiptères

1 espèce d'hémiptères a été contactée sur le site Natura 2000.

**Tableau XX.** Espèce d'hémiptères contactée en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Graphosoma italicum</i>	Punaise arlequin					Présence

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 –3 observateurs

## Hyménoptères

1 genre d'hyménoptères a été contacté sur le site Natura 2000.

**Tableau XXI.** Espèces d'hyménoptères contactées en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
Bombus						1

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 –2 observateurs

## Mammifères

4 espèces de mammifères ont été contactées sur le site Natura 2000.

**Tableau XXII.** Espèces de mammifères contactées en 2020.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Capreolus capreolus</i>	Chevreuril européen	C				3
<i>Cervus elaphus</i>	Cerf élaphe	C				1
<i>Lepus europaeus</i>	Lièvre d'Europe	C				1
<i>Meles meles</i>	Blaireau européen	AR				Présence

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 – 5 observateurs

## Autres

3 individus de Mante religieuse (*Mantis religiosa*) ont été observés. 72 individus d'Ascalpae ambré (*Libelloides longicornis*) ont été observés.

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Indice de rareté en IdF	Catégorie de menace de la liste rouge IdF	Protection	ZNIEFF	Effectif total
<i>Libelloides longicornis</i>	Ascalpae ambré	RR		IDF		72
<i>Mantis religiosa</i>	Mante religieuse	AR	LC	IDF		3

Données extraites de la base de données Cettia le 18 janvier 2021 – 3 observateurs



## Le suivi des Rhopalocères et des orthoptères



Un nouveau suivi a commencé sur les sites Natura 2000 de pelouses calcaires animés par NatureSonne. L'objectif de la mise en place de ces suivis est de disposer d'indicateurs biologiques permettant d'évaluer localement les effets de la gestion et plus particulièrement des pratiques pastorales et de contribuer à l'évaluation globale des effets des changements climatiques. Les papillons de jour (Rhopalocères, zygiènes et hétérocères diurnes) et les orthoptères (qui regroupent les sauterelles, criquets et grillons) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation (Bonnet et al. 1997) et de la qualité des habitats. Ils constituent des bio-indicateurs privilégiés en raison de leur écologie spécifique et de leur facilité d'observation. Ces insectes jouent un rôle important dans les écosystèmes car ils fournissent une ressource alimentaire de base pour de nombreux oiseaux, reptiles, petits mammifères et autres invertébrés (CEN PACA 2019).

Les populations de papillons prérieux ont régressé de 40 % depuis les années 1990 en Europe (DPE, 2010), et les orthoptères figurent parmi les groupes d'insectes les plus menacés à échelle européenne (Hochkirch et al., 2016). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet similaire, par cascade, sur la fonctionnalité des écosystèmes (Halman et al. 2017). Des

constats actuels incitent donc à une vigilance extrême face à l'évolution des peuplements de papillons de jour et d'orthoptères. Le portée informative de cette évolution n'est possible que par la mise en place d'un suivi sur le long terme. Celui-ci durera 3 ans.

En étudiant simultanément ces deux groupes, les informations obtenues sont d'autant plus précises qu'elles sont basées sur un plus grand nombre d'espèces potentielles. Cela permet de conforter ou relativiser les résultats en fonction des réponses convergentes ou contradictoires des espèces entre elles.

Sur chacun des deux sites Natura 2000, trois placettes de 1 000 m<sup>2</sup> ont été disposées. Sur chaque placette, un passage par mois d'avril à septembre est réalisé afin de compter le nombre d'individus de rhopalocères et d'orthoptères de toutes les espèces observées. En plus d'une placette témoin, deux placettes permettent de suivre l'évolution des populations des deux taxons. Au fur et à mesure des années et de la gestion appliquée, les résultats permettront d'évaluer l'impact des différents modes de gestion (déboursoilage par chantiers nature, pâturage, gyrobroyage).

Marie Villela



© M. Villela - placette à La Haie Thibaud (panorama)



© M. Villela - Scoloraria bicolor

© F. Paléocci - Melanargis palaeus



© F. Paléocci - Stenobothrus lineatus



Des publications sur la page Facebook de l'association ont été effectuées à propos des projets réalisés sur le site Natura 2000 et de l'animation Fête de la Nature.

## B. Prises de contacts avec des partenaires potentiels

Le 26/03, un rendez-vous téléphonique a eu lieu avec l'OPIE à propos des suivis sur l'Ecaille chinée et le Lucane Cerf-volant.

Une réunion a eu lieu avec la réserve de biosphère Fontainebleau Gâtinais pour répondre à leurs questions à propos de l'état de la biodiversité sur le territoire de la réserve de biosphère, dont le site Natura 2000 fait partie.

## C. Organisation de réunions d'information ou de manifestation

Le 10 juin, une animation pour la découverte des pelouses calcaires a eu lieu à Gironville-sur-Essonne et Champmotteux. Cette animation a réuni 9 personnes.



**Figure 14.** Animation de découverte des richesses écologiques des pelouses calcaires du 10 juin.

Une animation organisée par une bénévole, Christine Prat, a eu lieu le 19 juillet 2020 sur le thème des papillons de jour sur le secteur de la Petite Vallée à Puiset-le-Marais. Le compte rendu de cette animation est présenté ci-après.

Compte-rendu de l'animation sur les Rhopalocères du 19 juillet 2020  
Commune de Puiset-le-Marais –  
Espace Naturel Sensible du domaine des Buys - site Natura 2000



Animatrice NaturEssonne : Christine PRAT  
Nombre de participants : 10

Belle journée ensoleillée, peu de vent et une température de 29°C à 14h00 début de la balade.  
-Le Parcours du site commence par la partie prairie du domaine. Des hautes herbes sèches émerge un massif d'Origan sauvage *Origanum vulgare* sur lequel volette un grand nombre de papillons. Rapidement nous identifions quelques hôtes de cette plante nectarifère :  
Piérides de la Rave et du Navet *Pieris rapae et napi*, Demi-Deuil *Melanargia galathea*, Myrtil *Maniola jurtina*, Amaryllis *Pyronia tithonus*, Petite Violette *Boloria dia*, Tabac d'Espagne *Argynnis paphia* se partagent le butin.



Petite Violette *Boloria dia*



Amaryllis *Pyronia tithonus*



Myrtil *Maniola jurtina*



Tabac d'Espagne *Argynnis paphia*

Mais ces fleurs attirent bien d'autres espèces qui s'ajoutent très vite à notre panel d'observation : l'Azuré des Nerpruns *Celestrina argiolus*, la Sylvaine *Ochlodes sylvanus*, le Collier-de-coraïl *Aricia agestis* et un petit hétérocère : La pie *Aedia funesta*. Un peu en retrait, l'unique Azuré de la Bugrane *Polyommatus icarus* mâle semble esseulé parmi les hautes herbes.



Azuré de la Bugrane mâle  
*Polyommatus icarus*



Azuré des Nerpruns *C. argiolus*



Sylvaine *Ochlodes sylvanus*



Collier-de-coraïl *Aricia agestis*

-Vers le sous-bois à l'entrée du site, un très grand nombre de petit Hétérocères volent d'une manière rapide et saccadée, sans se poser. Les antennes fortement pectinées des individus suggèrent des mâles. Ils sont évalués à une centaine d'individus. L'identification de cette espèce n'est pas immédiate. Après recherche nous savons qu'il s'agit de *Lymantria dispar* le Bombyx disparate. Le nom de ce papillon est lié au grand dimorphisme sexuel et morphologique entre le mâle et la femelle (Voir le site de A. Lequet [www.insectes-net.fr/dispar3](http://www.insectes-net.fr/dispar3)) La chenille de cette espèce se nourrit principalement de feuilles de chênes mais peut sévir fortement sur certains arbres fruitiers.



Bombyx disparate *Lymantria dispar* mâle

-En poursuivant le chemin, contact avec des espèces affectionnant des terrains découverts et une végétation plus rase comme la Mélitée du Plantain *Melitaea cinxia* et la Mégère (f) ou le Satyre (m) *Lasiommata megera*. Souvent rencontrées posées au sol, ailes ouvertes ces espèces cherchent la chaleur restituée par le sol en fin de journée.



Mélitée du Plantain *Melitaea cinxia*



la Mégère (f) *Lasiommata megera*

Un peu plus loin, vole un Flambé *Iphiclides podalirius*.

-1-

- Au passage dans le sous-bois nous remarquons la présence d'un grand nombre de Myrtil et d'Amaryllis posés sur les feuilles d'arbustes certainement à la recherche d'un peu de fraîcheur en cette heure chaude de la journée.

-Le grand espace de pelouse calcicole n'offre que de très faibles observations de papillons : Quelques individus de Fluoré *Colias alfacariensis* et de Fadet commun *Coenonympha pamphilus*.

Le Demi-Deuil *Melanargia galathea* est toujours présent mais donne des signes de fatigue.  
Période de vol : juin juillet août



Fluoré *Colias alfacariensis*



Fadet commun *C. pamphilus*

-Bien qu'ayant une activité essentiellement diurne, mais pour des raisons morphologiques, les Zygènes sont classées parmi les Hétérocères. Leurs couleurs vives avertissent les prédateurs de leur toxicité. Présentes sur le site :

La Zygène commune *Zygaena filipendulae* et  
La Zygène de la Petite Coronille *Zygaena fausta* (rare en IdF.)  
Espèces des pelouses sèches qui aiment butiner les Scabieuses



Zygène commune *Zygaena filipendulae*



Zygène de la Petite Coronille *Zygaena fausta*

-Absence remarquée des « Petits bleus » pourtant fidèles hôtes de cet habitat. (Azuré de la Bugrane et Azuré bleu-céleste)  
Seulement un Argus bleu-nacré *Lysandra coridon* mâle.  
Génération unique, il vole entre juillet et septembre.  
C'est la période des émergences pour cette espèce.



Argus bleu-nacré *Lysandra coridon*



flambe *Iphiclides podalirius*



Melitée du Plantain *Melitaea cinerea*

En abondance le long du chemin qui conduit à la sortie du domaine, la Petite Violette *Boloria dia*, en parfait état de fraîcheur, butine les rares fleurs qui résistent à la sécheresse et notamment la Scabieuse colombaire *Scabiosa columbaria*.  
Ailes ouvertes, la Petite Violette est identifiable grâce à l'apex anguleux des ailes postérieure

- Nous constatons en chemin un nombre inhabituel d'insectes morts.
- Notons également la présence de nombreux Orthoptères notamment des criquets.



Petite Violette *Boloria dia*

16 espèces de Rhopalocère et 4 espèces d'Hétérocère recensées au cours des 3 heures de balade représentées par un grand nombre d'individus pour certaines espèces comme : Le Demi-Deuil, le Myrtil, l'Amaryllis, le Tabac d'Espagne qui n'ont qu'une génération par an. On les qualifie d'univoltins.

La journée se termine par un moment d'échanges et de convivialité autour du verre de l'amitié.

-2-

Une animation nocturne sur les hétérocères a eu lieu le 19 septembre à Champmotteux. Elle a été réalisée par une bénévole, Christine Prat. L'animatrice a contacté la mairie afin de les prévenir.

Une animation dans le cadre de la Fête de la Nature a été réalisée le dimanche 11 octobre à Champmotteux. 2 familles ont participé, l'une venant de Paris et l'autre de Champmotteux. Un parcours de découverte avec des jeux sur le thème des pelouses calcaires a été organisé, grâce notamment aux outils pédagogiques du CEN Bourgogne Franche Comté.

#### **D. Participation à des manifestations ou réunions sur le territoire**

Alain Fontaine a réalisé une animation en salle dans les locaux de NaturEssonne le 18 janvier 2020 sur le thème de l'évolution de la flore après des actions de gestion sur le secteur des Grandes Friches Est.

#### **E. Communication / Animation auprès des scolaires**

L'animation scolaire annuelle, initialement prévue le 11 juin avec les élèves de l'école TECOMAH a été annulée à cause de la situation sanitaire du pays liée à l'épidémie de la COVID-19.

#### **F. Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site**

L'animatrice a participé à une réunion d'information Natura 2000 à la demande du Syndicat mixte pour l'Assainissement et la Gestion des Eaux du bassin versant Yerres-Seine (syAGE) le 11/03 dans le cadre d'une potentielle reprise de l'animation d'un site Natura 2000 rivière.

En juin, l'animatrice a participé à l'installation d'un transect pour l'évaluation de l'état de conservation sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute vallée de la Juine. En septembre, un passage sur les placettes de suivi des papillons de jour et orthoptères a été réalisé sur le site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute vallée de la Juine.

## **VI. Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site**

L'animatrice a établi une demande de modification de périmètre des Espaces Boisés Classés (EBC) sur les PLU de Gironville-sur-Essonne et Valpuiseaux, en accord avec le DocOb. Plusieurs pelouses déjà ouvertes avaient été classées en EBC. La réglementation des EBC permet de protéger et conserver la vocation forestière de la parcelle. Or sur les pelouses calcaires, bien qu'une mosaïque d'habitats soit conservée, la gestion mise en œuvre privilégie les milieux ouverts afin d'entretenir et restaurer les pelouses calcaires, habitat d'intérêt communautaire.

Les deux communes ont pris en compte les demandes de modification et les EBC ont été levés sur les zones demandées.

## VII. Gestion administrative et financière et animation de la gouvernance du site

### A. Organisation de la gouvernance du site

#### a) Organisation de réunion(s) du comité de pilotage

La dernière réunion du comité de pilotage s'est déroulée le 23 septembre 2020 à la salle communale de Gironville-sur-Essonne.

Lors de ce COPIL un bilan des actions menées durant la période tri-annuelle (2016-2018) a été présenté, de même que pour l'année 2019. Les perspectives pour les années 2020/2021 ont été exposées.

Alain Fontaine, botaniste bénévole, a présenté ses analyses sur l'évolution de la flore après les actions de gestion sur le secteur des Grandes Fiches. Cette analyse se base sur ses données récoltées.

Lors de ce COPIL, les propositions suivantes ont été validées :

- Modification de la fiche mesure de la gestion pastorale (fiche n°7) : ajout du pâturage caprin
- Présentation et validation du cahier des charges pour encadrer les interventions d'ENEDIS sur la ligne électrique de Puisselet-le-Marais, située à proximité immédiate du secteur de la Petite Vallée du site Natura 2000 (l'Espace Naturel Sensible des Buys).

<b>Action 7</b>	<b>Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique</b>		<b>P1</b>
<b>PDRH : A.323.03.R et A.323.03.P</b>			
<b>Descriptif et objectifs</b>			
<b>Objectif de la mesure :</b>	Éviter la colonisation des pelouses par les graminées sociales et les ligneux.		
<b>Habitat(s) et espèce(s) concerné(s) :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 6120 : Pelouses calcaires de sables xériques</li> <li>• 6210 : Pelouses, prés-bois (tous types), ourlets et fourrés calcicoles</li> <li>• 5130 : Formations à <i>Juniperus communis</i></li> <li>• 1078 : Écaille chinée <i>Euplagia quadripunctaria</i></li> </ul>		
<b>Catégorie de la mesure :</b>	Action d'entretien pluriannuelle		
<b>Périmètre d'application</b>			
<b>Surface approximative:</b>	41 à 48 ha		
<b>Zones concernées</b>	Cf. l'annexe cartographique du DOCOB.		
<b>Conditions d'éligibilité</b>			
<b>Nature du bénéficiaire</b>	Propriétaire ou titulaire d'un droit couvrant la durée du contrat des parcelles (non agricoles) concernées		
<b>Critères techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pâturage extensif ovin <b>et/ou caprin</b> avec un taux de chargement inférieur à 1,4 UGB/ha/an</li> <li>- L'achat d'animaux n'est pas éligible</li> <li>- Les agriculteurs ne sont pas éligibles à cette action (ils peuvent par contre être prestataires de services pour le contractant).</li> </ul>		
<b>Actions complémentaires</b>	Cette action est complémentaire des actions 1, 2, 3, 4, 5 et 6		
<b>Engagements du bénéficiaire</b>			
<b>Diagnostic parcellaire préalable</b>	<p>Préalablement à la mise en place du contrat, un diagnostic parcellaire sera réalisé sur les parcelles pressenties par la structure animatrice, cette annexe technique devra comprendre : une liste et une description des parcelles concernées (difficultés d'intervention, espèces remarquables...), la localisation de la zone pâturée, la surface pâturée, les modalités de conduite du troupeau, la période de pâturage, un récapitulatif financier.</p>		
<b>Engagements rémunérés</b>	<p>&gt; <u>Équipements pastoraux</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Temps de travail pour l'installation des équipements</li> <li>- Systèmes de franchissement pour les piétons</li> <li>- Abreuvoirs, bacs, tonnes à eau, robinets flotteurs...</li> <li>- Clôtures (fixes ou mobiles, parcs de pâturage, clôture électrique, batteries, ...)</li> <li>- Aménagements de râteliers et d'auges au sol pour l'affouragement</li> <li>- Abris temporaires</li> <li>- Installation de passages canadiens, de portails et de barrières</li> </ul> <p>&gt; <u>Gestion pastorale</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gardiennage, déplacement et surveillance du troupeau</li> <li>- Entretien d'équipements pastoraux (clôtures, points d'eau, aménagements d'accès, abris temporaires, ...)</li> <li>- Suivi vétérinaire</li> <li>- Affouragement, complément alimentaire</li> </ul>		

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fauche des refus</li> <li>- Location grange à foin</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion des refus possible (fauche manuelle ou mécanique), d'octobre à fin février, seulement par temps sec, avec exportation</li> <li>- Etudes et frais d'expert</li> <li>- Toute autre opération concourant à l'atteinte des objectifs de l'action est éligible sur avis du service instructeur.</li> </ul>	
<b>Engagements non-rémunéré</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Période d'autorisation de pâturage</li> <li>- Tenue d'un cahier d'enregistrement des pratiques pastorales : période de pâturage ; race utilisée et nombre d'animaux ; lieux et date de déplacement des animaux ; suivi sanitaire ; complément alimentaire apporté ; nature et date des interventions sur les équipements pastoraux)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ne pas fertiliser la surface, pas de travail du sol, de retournement ou de mise en culture, de drainage, de boisement de la prairie</li> <li>- Respect des bonnes pratiques de tenue et de gestion, décrites dans le chapitre VI.B.1. du DOCOB</li> </ul>	
<b>Période d'intervention</b>	15 avril – 15 novembre
<b>Durée de l'engagement</b>	5 ans
<b>Engagements non respectés</b>	En cas de non-respect des engagements, y compris ceux qui ne donnent pas lieu à contrepartie financière, le remboursement de tout ou partie de l'aide versée par l'Etat et le ministère concerné peut être exigé.
<b>Dispositions particulières</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'animateur Natura 2000 définit les modalités de pâturage en concertation avec l'éleveur, la décision finale est prise par l'animateur Natura 2000.</li> <li>- un suivi des habitats sera réalisé pour évaluer l'efficacité de la gestion et modifier les modalités d'action si nécessaire.</li> <li>- La fauche manuelle ou mécanique, broyage, coupe manuelle ou brûlage pastoral des refus (herbacés et ligneux) sont réalisables d'octobre à février, seulement par temps sec</li> <li>- Les produits de fauche et de coupe seront évacués en évitant les secteurs les plus sensibles et en utilisant les chemins existants</li> </ul>
<b>Compensation financière</b>	
<b>Montant de l'aide</b>	À valider sur devis
	Les montants seront validés par le service instructeur, après avis de la structure animatrice.
<b>Pièces justificatives à fournir</b>	Paiement sur présentation de la facture acquittée ou pièce de valeur probante équivalente
<b>Sources de financement</b>	Fonds FEADER, Fonds du ministère en charge de l'Ecologie
<b>Modalités de contrôles et de suivis</b>	
<b>Contrôles</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Existence et tenue du cahier d'enregistrement des interventions (dans le cadre de travaux réalisés par le bénéficiaire)</li> <li>- Réalisation effective par comparaison des engagements du cahier des charges avec l'état des surfaces (présence des équipements)</li> <li>- Relevé du calendrier de réalisation du pâturage</li> <li>- Réalisation de photos pré et post-travaux</li> <li>- Natures et dates de toutes les interventions sur les parcelles souscrites</li> <li>- Surface pâturée, chargement moyen annuel</li> <li>- Contrôles des factures ou pièces de valeurs probantes équivalentes</li> <li>- Réception des travaux réalisée par le service instructeur et/ou la structure animatrice</li> </ul>	

## Suivis

- Suivi photographique annuel des secteurs gérés
- Suivi phyto-écologique des espaces gérés : réalisé au sein de placettes de 25m<sup>2</sup> (une placette/habitat dans la parcelle gérée + une placette témoin non gérée de cet habitat), tous les ans, avec rédaction d'un bilan écologique tous les 5 ans
- Suivi de la surface des habitats : il s'agira d'évaluer tous les 5 ans la proportion que représente chaque habitat, à l'aide de photographies aériennes et de diagnostics de terrain, avec production cartographique

### b) Animation de groupes de travail

Le suivi de l'animation du site est réalisé au sein d'un groupe de travail interne propre à NaturEssonne (Groupe Animation Gestion Conservatoire, AGC) composé de membres du conseil d'administration de l'association et d'autres adhérents, qui apportent leur soutien aux salariées. **Cinq réunions internes** à NaturEssonne ont eu lieu en 2020 les 14/01, 26/02, 17/06, 16/09 et 02/12.

Ces réunions ont pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation
- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis

### c) Réunions ou rencontres avec les services de l'état

Tout au long de l'année, des échanges réguliers sont effectués avec les services de la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Essonne et de la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie (DRIEE).

Trois rencontres ont eu lieu en 2020 (**Tableau XXIII**).

**Tableau XXIII.** Réunions ou rencontres avec les services de l'état en 2020.

Date	Objet
16/01	Réunion de cadrage pour l'animation des sites avec la DRIEE et la DDT 91
10/03	Réunion entre la DRIEE, la DDT 91 et les animateurs Natura 2000 de l'Essonne
09/11	Réunion de cadrage pour les suivis

## B. Gestion administrative et financière

### a) Gestion administrative

Au début de l'année 2020, le rapport annuel de l'animation en 2019 a été rédigé.

Tous les trimestres, NaturEssonne établit une facture trimestrielle pour l'animation des sites Natura 2000 à destination de la DRIEE. Cette facture est accompagnée d'un document d'avancement sur l'animation des sites. Il précise le temps passé sur chacun des volets de l'animation.

En 2020, un stagiaire et un volontaire en service civique ont été accueillis au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000.

Du 2 février au 1er septembre, un volontaire en service civique a accompagné l'animatrice sur de nombreuses missions liées à Natura 2000 (chantiers nature, inventaires et suivis, gestion administrative, ...).

Enfin, du 21 septembre au 23 octobre, un étudiant en Bac professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune a accompagné l'animatrice sur les chantiers nature.

### b) Gestion financière

Afin de valoriser tout le travail de ses bénévoles dans le cadre des chantiers nature réalisés sur les sites Natura 2000 dont elle est animatrice (actions actuellement non prises en compte dans le marché public pour l'animation des sites), l'association a répondu à l'appel à projet du Conseil Régional intitulé « Lutter contre l'érosion de la biodiversité en Île-de-France ». Le projet évalué à 51 720 € proposait de réaliser 10 chantiers nature par site Natura 2000 (20 au total), par an et sur trois ans. La moitié du montant a été demandé. Une réponse positive a été reçue le 19 décembre 2018. Le Conseil Régional accepte de soutenir les kilomètres parcourus par l'association à hauteur de 8 040 € pour l'ensemble du projet. En 2020, deux demandes de versement ont été réalisées pour les chantiers nature de la période du 21/11/2018 au 31/12/2018 (984 €) et pour la période du 01/10/2019 au 28/02/2020 (2 143,4 €).

En 2020 l'association a également répondu à l'appel à projets du Conseil départemental de l'Essonne en proposant la valorisation du bénévolat pour la réalisation de chantiers nature (temps passé). Au titre de l'année 2020, le montant perçu est de 6 240 € pour 10 chantiers nature bénévoles sur les deux sites Natura 2000.

## C. Compléments et mise à jour du DocOb

Le Formulaire Standard de Données a été mis à jour à l'aide des données du CBNBP lors de la mise à jour de la cartographie des habitats naturels du site et des données contenues dans la base de données Cettia-IdF (demande d'extraction faite à partir de la première donnée du site Natura 2000 présente dans la base).

Le cahier des charges avec ENEDIS, gestionnaire d'une ligne électrique sur le secteur de la Petite Vallée, a été présenté et validé au COPIL. Il a pour objectif de cadrer les interventions d'ENEDIS en termes d'accès, de contacts et de maintien du secteur en bon état. Il fera l'objet d'une convention tripartite entre ENEDIS, le Conservatoire des Espaces Naturels Sensibles du Conseil départemental de l'Essonne et NaturEssonne.

Un cahier des charges pour l'exportation de bois dans le cadre des chantiers nature est également prévu.

La rédaction du DocOb se poursuit avec la rédaction des diagnostics socio-économique et écologique, la réalisation d'un atlas cartographique et d'un programme d'actions. Un Comité technique réunissant les experts sera réalisé au début de l'été pour valider techniquement et scientifiquement ces parties. Le rendu final est prévu pour la fin d'année 2021.

<b>Action 10</b>	<b>Exportation des produits de coupe mis en tas lors des chantiers nature bénévoles</b>	<b>P1</b>
<i>Code de la mesure</i>		
<b>Descriptif et objectifs</b>		
<b>Objectif de la mesure</b>	Exporter hors du site les produits de coupe ligneux mis en tas lors d'actions de gestion passées	
<b>Habitats et espèces concernés</b>	Tous	
<b>Catégorie de la mesure</b>	Action transversale ponctuelle	
<b>Périmètre d'application</b>		
<b>Zone concernée</b>	Tous le site	
<b>Conditions d'éligibilité</b>		
<b>Nature du bénéficiaire</b>	Propriétaire ou titulaire d'un droit couvrant la durée du contrat des parcelles concernées	
<b>Critères techniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'accès des engins à moteur se fera uniquement par temps sec et sur sols ressuyés en surface.</li> <li>• Les engins utilisés seront adaptés à la fragilité des pelouses calcaires : ils devront avoir une grande surface de contact au sol de manière à répartir le poids de l'engin afin d'avoir une <b>faible pression au sol</b></li> <li>• Les accès se feront par les chemins déjà existants puis, sur site, suivront strictement les tracés préalablement définis par la structure animatrice.</li> <li>• Les poids lourds n'entreront pas dans le site Natura 2000.</li> <li>• Le recours à des placettes de stockage temporaire sera évité.</li> </ul>	
<b>Actions complémentaires</b>	Cette action est complémentaire de toutes les actions de restauration et d'entretien.	
<b>Engagements du bénéficiaire</b>		
<b>Diagnostic parcellaire préalable</b>	<p>Préalablement à la mise en place du contrat, un diagnostic parcellaire sera réalisé sur les parcelles pressenties par la structure animatrice. Cette annexe technique devra comprendre une liste et une description des parcelles concernées, une liste des difficultés d'intervention, des espèces remarquables le cas échéant, la localisation de la zone travaillée, les modalités techniques d'intervention, un calendrier prévisionnel, un récapitulatif financier.</p>	
<b>Engagements rémunérés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Exportation des produits de coupe</li> <li>• Débardage</li> <li>• Broyage sur place si nécessaire</li> <li>• Mise à disposition et évacuation de bennes contenant les produits</li> <li>• Location de véhicule (camion, benne...)</li> </ul>		
<b>Engagements non rémunérés</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement et valorisation des produits</li> </ul>		
<b>Période d'intervention</b>	Les travaux seront réalisés du 1 <sup>er</sup> septembre au 15 mars.	
<b>Durée de l'engagement</b>	5 ans	
<b>Engagements généraux du bénéficiaire et des prestataires</b>		

- Les Genévriers (*Juniperus communis*) seront préservés
- Respect des engagements généraux décrits dans la charte Natura 2000
- Pas de travail du sol, de retournement, de mise en culture, de drainage, de boisement (Interdit)
- Pas d'utilisation de produits chimiques (Interdit)
- Pas d'épandage de produits phytosanitaires ou d'engrais (sauf usage de dévitalisant de souches dans le cadre des travaux de gestion le prévoyant)
- Pas de dépôts de déchets (ordures ou déchets verts), de gravats, ou de pierres (y compris pas de dépôts des produits de coupe générés par les opérations de gestion ou des cendres issues de leur brûlage), sauf dispositions particulières prévues dans le cadre des contrats
- Pas de construction ou d'installation d'abris (abris de jardins, caravanes, ...), de postes d'agrainage pour le gibier (ceux existant peuvent être maintenus si leur utilisation ne va pas à l'encontre des objectifs de conservation des habitats)
- Pas de feux sur site

#### Compensation financière

<b>Montant de l'aide</b>	À valider sur devis. Les montants seront validés par le service instructeur, après avis de la structure animatrice.
<b>Pièces justificatives à fournir</b>	Paiement sur présentation de la facture acquittée ou pièce de valeur probante équivalente
<b>Sources de financement</b>	Fonds FEADER, Fonds du ministère en charge de l'Écologie

#### Modalités de contrôles et de suivis

<b>Contrôles</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence et tenue d'un cahier d'intervention contenant les photographies pré et post travaux</li> <li>• Contrôles des factures ou pièces de valeur probante équivalente</li> <li>• Réception des travaux par le service instructeur ou la structure animatrice</li> </ul>
<b>Suivis</b>
<p><b>Par la structure animatrice :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi photographique avant et après travaux d'exportation</li> <li>• Cartographie des nouveaux tas créés</li> <li>• Veille écologique annuelle sur les secteurs concernés par la présence de tas de produits</li> </ul>

#### Modalités d'accès pour les poids lourds

Arrêt absolu des poids lourds à la limite du site Natura 2000 et passage par chemins déjà existants

### D. Elaboration de la charte

La charte n'a pas été modifiée en 2020.

## VIII. Synthèse

En 2020, dans le contexte sanitaire exceptionnel et contrairement aux années précédentes, la majorité de l'animation a été consacrée à la gestion administrative et financière avec 46 % du temps salarié. Ce volet comprend notamment l'actualisation du DOCOB à travers la rédaction d'un nouveau document, les demandes de subventions et le COPIL qui s'est réuni en septembre.

Puis, le volet de la gestion des habitats et des espèces avec 28 %. Cela comprend l'animation des contrats Natura 2000, des chantiers nature et de l'animation foncière.

Le volet de l'amélioration des connaissances et suivis scientifiques représente 18 % et celui de l'information, communication et sensibilisation 8 % du temps.

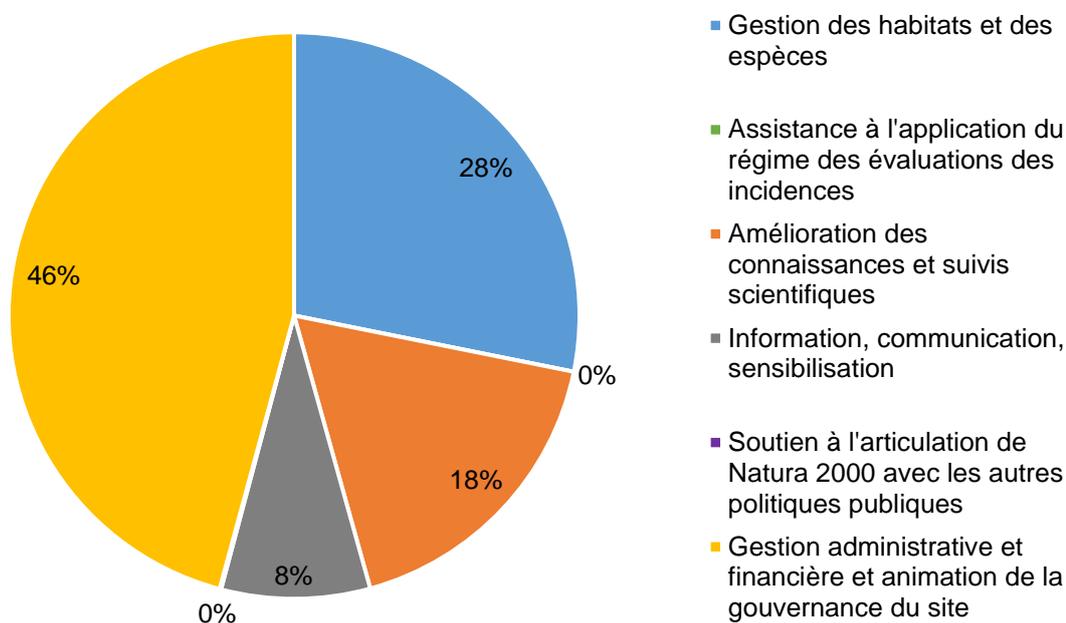


Figure 15. Répartition des différentes phases d'animation en 2020.

## Bibliographie

- ARB-IDF, 2018.** Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs d'Île-de-France. 33 p.
- AUVERT S., FILOCHE S., RAMBAUD M., BEYLOT A. et HENDOUX F., 2011.** Liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France. Paris. 80 p.
- BENSETTITI F. & GAUDILLAT V. (COORD.), 2002.** « Cahiers d'habitats » Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire. Tome 7 - Espèces animales. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française, Paris, 353 p.
- BONNET E., VILKS A., LENAIN J.-F. & PETIT D., 1997.** – Analyse temporelle et structurale de la relation Orthoptères-Végétation. *Ecologie*, 28 (3) : 209-216.
- CEN PACA 2019.** Conservatoire d'Espaces Naturels PACA. Orthoptères et papillons de jour : évaluer les effets du pâturage et du changement climatique. Guide méthodologique. Mise en place de protocoles et analyse des résultats. 39 p. + annexes.
- DEWULF, L. & X. HOUARD. (coord.), 2016.** Liste Rouge Régionale des Rhopalocères et Zygènes d'Île-de-France, coord. Dewulf (Natureparif) & Houard (Opie) 2016.
- HALLMAN CA, SORG M, JONGEANS E, SIEPEL H, HOFLAND N, SCHWAN H, et al., 2017.** More than 75 percent decline over 27 years in total flying insect biomass in protected areas. *Plos One* 12 (10) : e0185809. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0185809>
- HOCHKIRCH A, NIETO A, GARCIA CRIADO M, CALIX M, BRAUD Y, M. BUZZETTI F, CHOBANOV D, ODE B, PRESA ASENSIO J.J, WILLEMSE L, ZUNA-KRATKY T, et al., 2016.** European Red List of Grasshoppers, Crickets and Bush-cricket. Luxembourg: Publications Office of the European Union
- INPN, 2020.**  
Disponible en ligne : [https://inpn.mnhn.fr/espece/cd\\_nom/159442/tab/statut](https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/159442/tab/statut)  
Consulté le 30 mars 2020.
- LEGAKIS A. 1997.** *Callimorpha quadripunctata* Poda 1761. P. : 90-92. In VAN HELSDINGEN P.J., WILLEMSE L. & SPEIGHT M.C.D. (eds), Background information on invertebrates of the Habitats Directive and the Bern Convention. Part I – Crustacea, Coleoptera and Lepidoptera. Coll. Nature et Environnement, n°79, Conseil de l'Europe, Strasbourg, 217 p.
- OPIE., 2018.** Plan national d'actions en faveur des "Papillons de jours" 2018-2027. Version 4.0
- NaturEssonne, 2020.** Lettre n°75, juillet 2020. 24 pages  
Disponible en ligne : <http://www.naturessonne.fr/telechargements/Lettre-75.pdf>
- VILLALTA M. 2021.** Suivi des papillons de jour et des orthoptères sur le site Natura 2000 Pelouses calcaires du Gâtinais – Rapport 2020. 41 pages + annexes.

**Société Entomologique du Limousin, 2020.**

Disponible en ligne : [http://www.selweb.fr/e\\_quadripunctaria.php](http://www.selweb.fr/e_quadripunctaria.php)

Consulté le 30 mars 2020.

## Annexe 1. Indicateurs de l'animation du site du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020.

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
Gestion des habitats et des espèces	Animation des contrats Natura 2000 non agricoles-non forestiers	19,4	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contrats pâturage : contact prestataire, suivi paiements reçus par Pro Natura, rédaction d'un document de cadrage au prestataire, suivi et facturation du pâturage, contact prestataires et bénéficiaire, demande de paiement, suivi photographique</li> <li>- Installation des panneaux à Champmotteux : suivi de la mise en œuvre des actions prévues dans les contrats, rdv prestataire (SMAE) 25/02, suivi administratif (envoi paiement et suivi), rédaction du cr, demande de paiement</li> <li>- contrat gyrobroyage : réponse aux sollicitations de la DDT pour signature de cerfa dans le cadre des précédentes demandes de paiements, document de cadrage envoyé par mail à Monsieur Dequéant, bilan contrat</li> <li>- rdv CBNBP 13/02 pour avis sur le pâturage</li> <li>- Préparation de nouveaux contrats : montage du contrat d'exportation de bois (envoi devis exportation bois à la DDT et contacts avec prestataires pour envoi de nouveaux devis), montage du contrat de pâturage global pour Pro Natura IDF (contacts avec prestataires (Ferme de Beaumont et Ecomouton, bilan de l'UGB)</li> </ul>
	Animation des MAE	0	
	Animation des chantiers nature	7,5	<p>Repérage zones, contacts communes et partenaires, mails participants, cartographie actions de gestion, gestion du matériel, rédaction des cr, préparation des zones à gérer cet hiver, annonce du chantier sur la page Facebook</p> <p>Préparation des actions de gestion, envoi à Pro Natura IDF et organisation : un chantier réalisé le 7 octobre sur le secteur du Change (Champmotteux), courriers mairie et chasseurs, cartographie des actions de gestion réalisée et rédaction du rapport</p>

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
<b>Gestion des habitats et des espèces (suite)</b>	Animation de la charte Natura 2000	0	
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	4,9	<p>Montage du dossier de réponse à l'appel à projets du CRIF pour le suivi rhopalocères et orthoptères sur les sites Natura 2000</p> <p>Dépôt du projet local d'exportation de bois sur les parcelles de Pro Natura dans le cadre du budget participatif du CRIF</p>
	Animation foncière	1,8	<p>Création d'une base de données cartographique des parcelles du site avec informations liées aux propriétaires, repérage de parcelles et préparation des contacts des propriétaires, demande de précision sur les parcelles pressenties pour de l'abattage, courrier de contact des propriétaires pour les parcelles situées dans un projet de restauration</p> <p>Rédaction de courriers de démarchage de nouveaux propriétaires pour établissement d'un premier contact, préparation de la convention de gestion</p>

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
<b>Assistance à l'application du régime d'évaluation des incidences</b>	Suivi des évaluations des incidences concernant le site Natura 2000	0	
<b>Amélioration des connaissances et suivis scientifiques</b>	Suivis scientifiques et techniques	20,6	<p>Installation de plaques refuges pour les reptiles, saisie des données, échanges à propos des achats de matériel pour les suivis</p> <p><b>Suivi rhopalocères et orthoptères</b>  (5 passages prévus d'avril à septembre sur 3 placettes dans le but d'évaluer l'impact de la gestion sur les populations et celui du changement climatique :  - terrain : 3 passages (22 et 27/04, 22/05 et 22/06) : 4,5 j  4ème, 5ème et 6ème passages et saisie des données (4,1j)  - plan d'échantillonnage, saisie de données, cartographie, détermination : 5,5 j TOTAL : 14,1 j</p> <p><b>Evaluation de l'état de conservation de l'habitat 6210</b> (1 nouveau transect installé le 11/06 puis rdv tél CBNBP le 30/06) : 1 j  saisie données EEC pour éval pluri annuelle et échange avec le CBNBP (0,6j)</p> <p><b>Veille écologique</b> à Valpuseaux le 11/06 et cartographie : 0,5 j  Trimestre 3 3,6 j : réponse au PNR Gatinais Français et rédaction d'un courrier à la mairie de Valpuseaux concernant une problématique de circulation dangereuse de quads sur le GR 111 aux abords immédiats du site Natura 2000, contact par courrier et rdv avec le propriétaire ayant déposé un tas de terre sur sa parcelle sur le site Natura 2000, cartographie des éléments (tas, panneaux, trou, espèces patrimoniales), terrain pour la veille sur les secteurs D et F suite à alertes, courrier chasseur à cause de traces de passage de véhicules  -Appel téléphonique du maire de Champmotteux à propos du tas de terre déposé en juin</p> <p><b>Autres (0,1 j) : Saisie de données bénévoles</b></p>

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
<b>Information, communication et sensibilisation</b>	Création / mises à jour d'outils de communication, médias	1	Rédaction articles liés aux projets dans la lettre n°75 de NaturEssonne, publications sur la page Facebook de l'association à propos des projets réalisés, des annonces de chantiers nature et de l'animation Fête de la Nature
	Prises de contact avec des partenaires potentiels	0,5	Rédaction de cr pour la visite terrain du 12-11-2019 sur la parcelle B2 avec le maire de Gironville-sur-Essonne, relance valorisation bois TRIMESTRE 3 : réunion avec la réserve de biosphère Fontainebleau Gâtinais, réponse à leur question à propos de l'état de la biodiversité sur le site Natura 2000
	Organisation de réunions d'informations ou de manifestations	4,2	Préparation animation fête de la nature 2020, organisation de la journée de découverte des pelouses calcaires (10/06, 9 personnes) Organisation administrative de l'animation nocturne Hétérocères du 19/09 : rédaction de courriers pour prévenir la mairie Préparation de l'animation dans le cadre de la fête de la nature réalisée le 11 octobre sur le secteur de la Haye Thibaut à Champmotteux
	Participations à des manifestations ou réunions sur le territoire	0,2	Réunion sur sollicitation pour le Plan départemental des sites et itinéraires du 29/01
	Communication / animation auprès des scolaires	1	Chantiers organismes de formation des 10/01 et 10/02 Annulation de l'animation prévue avec les élèves de TECOMAH à cause du covid 19, initialement prévue le 11/06
	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site	3,5	-Lecture des cr copil HVE et Marais de l'Essonne, réunion SYAGE 11/03 -Lecture des cr copil HVE et Marais de l'Essonne, envoi d'info suite à la réunion avec le SYAGE du 11/03, évaluation de l'état de conservation de l'habitat 6210 et suivi rhopalocères et orthoptères sur le site N2000 de la Juine Réalisation d'un passage pour le suivi Rhopalocères/Orthoptères sur le site Natura 2000 de la Juine
<b>Soutien à l'articulation de Natura 2000 avec les autres politiques publiques</b>	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site	0,1	Demande et consultation du PLU approuvé de Gironville-sur-Essonne Saisie des données dans le fichier de suivi de la DRIEE à propos du défrichement

Axe de travail	Sous axe de travail	Nombre de jours arrondis	Indicateurs de réalisation ou de résultats
<b>Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance</b>	Organisation de réunions de comité de pilotage	7	Préparation ordre du jour, mail dispos copil, mail à la commune de Gironville pour réservation de la salle, contact propriétaire pour organisation de la visite après copil, annulation copil et rdv propriétaire TRIMESTRE 3 : préparation du COPIL du 23/09 (ordre du jour, présentation du bilan, envoi des convocations, préparation salle)
	Animation de groupes de travail	1,7	Réunions internes 26/02, 14/01, 17/06, 16/09 et 02/12
	Réunions ou rencontre avec les services de l'état	3,6	16/01 Réunion cadrage 2020 avec dreee/ddt (prépa, cr), réunion Etat/animateurs Natura 2000 10/03, rédaction compte rendu 9 novembre : Réunion de cadrage avec la DRIEE et la DDT à propos des suivis : temps de préparation, réunion et retour sur le compte-rendu
	Gestion administrative et financière	19,2	Facturation trimestrielle 2019, échange à propos de l'avenant Natura 2000, rédaction du rapport d'activité 2019 (dont extraction cettia), demandes de subventions chantiers nature et suivis, rédaction du rapport d'activité de l'animation N2000 2019, demandes de paiement pour la subvention chantiers nature au CR IDF TRIMESTRE 3 : rédaction du document d'avancement de l'animation, contact DDT intégration OFB au COPIL, échanges à propos des missions avec la DRIEE, demande de versement de subvention pour la valorisation du bénévolat des chantiers nature au crif T4 : Echanges avec la DRIEE à propos des facturations trimestrielles, des suivis et justification de l'absence de double financement et sollicitation pour une réunion en janvier 2021, demandes de subventions auprès du CRIF pour la valorisation du bénévolat des chantiers nature et pour le suivi Rhopalocères/Orthoptères
	Complément ou mise à jour du DocOb	23,8	Contact OPIE, rdv tél 26/03 OPIE et cr, rédaction du nouveau DOCOB en cours avec atlas cartographique TRIMESTRE 3 : création d'un atlas cartographique et du plan d'actions

			(localisation et nature des actions de gestion à mettre en oeuvre), rédaction des diagnostics T4 : rédaction du DOCOB et d'un atlas cartographique, mise à jour du FSD, analyse et synthèse de données, rédaction du cahier des charges pour l'exportation de bois des chantiers nature, contacts des partenaires techniques (CD91, CRPF, ENEDIS, communes), préparation de la liste des structures pour le COTECH 2021
	Élaboration de la charte	0	
	Autres	0,03	Réponse à une sollicitation du monde de la chasse

## Annexe 2. Fiche de suivi de l'unité de gestion U1

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais

Commune / lieux dit : Champmotteux, Haye Thibaut

Numéro de l'unité de gestion : U1

Habitats suivis (code N2000) : 6210<sup>(\*)</sup>14

Végétations identifiées (si connu) : Pelouses à Orchis bouffonne  
Héliantheme des Apennins

Nombre de transect sur la station : 1, T1

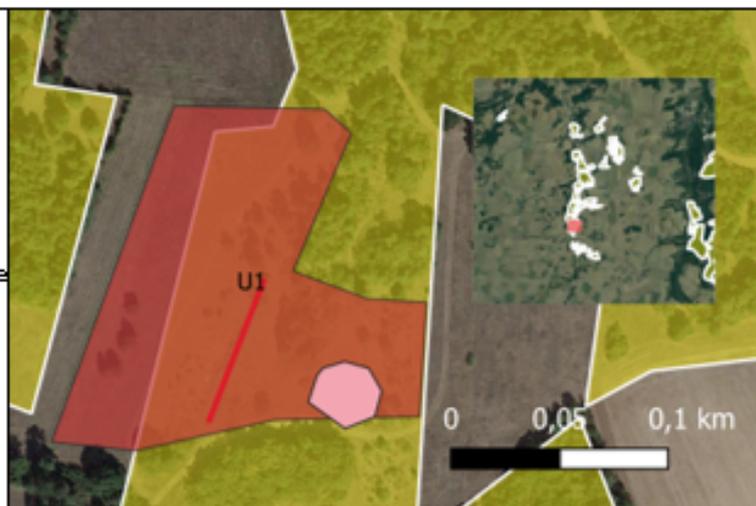
Localisation des points d'ancrage :

T1 départ : 48°20'49,372"N / 2°18'17,422"E

T1 arrivée : 48°20'51,557"N / 2°18'18,634"E

Localisation de la placette (centre) :

48° 20' 49,86"N / 2° 18' 20,522 "E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Élément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (autres observations facteurs de dégradation principaux observés...)
1	2015	Transect	Lucile Ferriot	60	
2	2017	Transect	Maria Villalta	70	
3	2020	Placette	Maria Villalta		Tas de terre déposé à proximité
4					

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, essent. ...)	Perspectives d'actions envisagées
2015	Abattage, coupe de ligneux et débroussaillage		Pâturage ovin extensif et débroussaillage
2017-2021	Pâturage ovin extensif et débroussaillage		

TRANSECT N°1  
Départ 2015



TRANSECT N°1  
Départ 2017



PLACETTE



## Annexe 3. Fiche de suivi de l'unité de gestion U2

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais

Commune / lieux dit : Gironville-sur-Essonne

Numéro de l'unité de gestion : U2

Habitats suivis (code N2000) : 6210

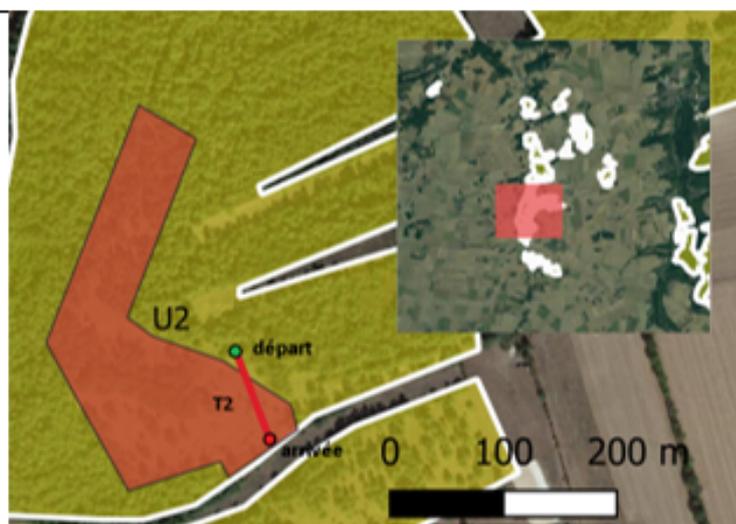
Végétations identifiées (si connu) :

Nombre de transect sur la station : 1, T2

Localisation des points d'ancrage :

T2 départ : 48°21'12,445"N / 2°18'22,024"E

T2 arrivée : 48°21'14,611"N / 2°18'20,658"E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Élément suivi	Observateurs(s)	Note	Remarques (autres observations, facteurs de dégradation principaux, menaces les plus...) :
1	2017	Transect	Villalta Maria, Gasser Aurélien	80	
2	A faire en 2022				
3					
4					

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, essent.)	Perspectives d'actions envisagées
2015 à 2018	Pâturage ovin extensif, débroussaillage		
2020	Pâturage ovin extensif, débroussaillage		

**Suivi photographique** (Insérer si possible des photographies en mode paysage de format 8 par 6 cm)

TRANSECT N°2  
Départ



TRANSECT N°2  
Arrivée



## Annexe 4. Fiche de suivi de l'unité de gestion U3

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais

Commune / lieux dit : Gironville-sur-Essonne

Numéro de l'unité de gestion : U3

Habitats suivis (code N2000) : 6210(1)14

Végétations identifiées (si connu) : Pelouses à Orchis  
Hélianthème des Apennins

Nombre de transects sur la station : 2, T3 et T4

Localisation des points d'ancrage :

T3 départ : 48°21'57.427" N / 2°20'36.898" E

T3 arrivée : 48°21'57.452" N / 2°20'39.35" E

T4 départ : 48°21'54.9" N / 2°20'41.938" E

T4 arrivée : 48°21'55.681" N / 2°20'44.314" E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Éléments suivis	Observateurs(s)	Note	Remarques (autres observations, facteurs de dégradation principaux, menaces latentes...)
1	08/06/2017	Transect	Villalta M., Duchemann E., Huguet C., Weaner J., Gasser A.	100	Ancrage avec des bornes en granit
2	A faire en 2022				

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressource...)	Perspectives d'actions envisagées
Janv. 2017	Broyage en bandes + export		



TRANSECT N°3  
Vue départ



TRANSECT N°3



TRANSECT N°4  
vue départ



TRANSECT N°4  
vue arrivée



## Annexe 5. Fiche de suivi de l'unité de gestion U4

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais

Commune / lieux dit : Gironville-sur-Essonne

Numéro de l'unité de gestion : U4

Habitats suivis (code N2000) : 6210(\*)-14

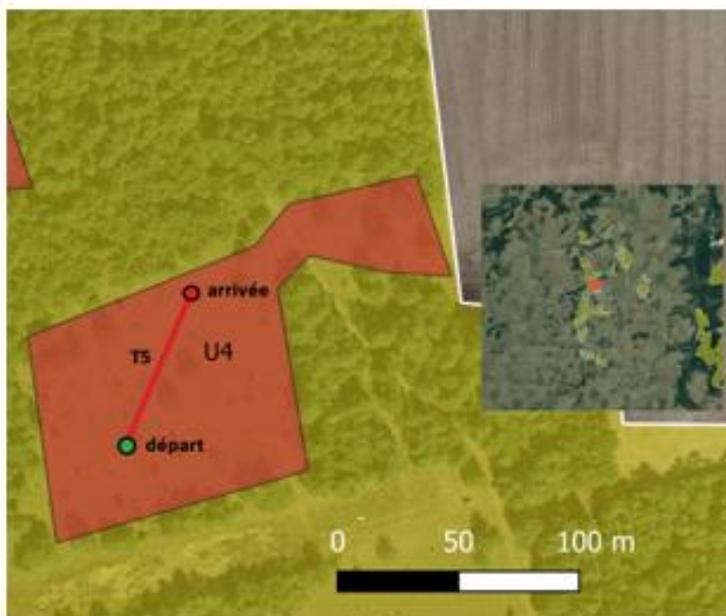
Végétations identifiées (si connu) : Pelouses à Orchis bouffon et Héliantheme des Apennins

Nombre de transect sur la station : 1, T5

Localisation des points d'ancrage :

T5 départ : 48°22'6.395'' N / 2° 18'52.203'' E

T5 arrivée : 48°22'8.461'' N / 2°18'53.207'' E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Éléments suivis	Observateurs(s)	Note	Remarques (autres observations, facteurs de dégradation principaux, observations...)
1	08/06/2017	Transect	Villalta M., Duchermann E., Huguet C., Wegner J., Gasser A.	100	
2	A faire en 2022				
3					
4					

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressource...)	Perspectives d'actions envisagées
Janv. 2017	Broyage en bandes + export		
Janv. 2019	Broyage en bandes + export		

TRANSECTN°5  
Départ



TRANSECTN°5  
Arrivée



## Annexe 6. Fiche de suivi de l'unité de gestion U5

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

**Site Natura 2000 concerné :** Pelouses calcaires du Gâtinais

**Commune / lieux dit :** Gironville-sur-Essonne

**Numéro de l'unité de gestion :** U5

**Habitats suivis (code N2000) :** 6210(\*)-14

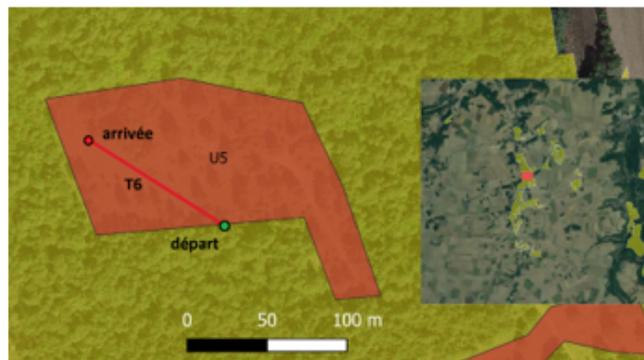
**Végétations identifiées (si connu) :** Pelouses à Orchis bouffon et Héliantheme des Apennins

**Nombre de transect sur la station :** 1, T6

**Localisation des points d'ancrage :**

T 6 départ : 48°22'10,92"N / 2°18'45,431"E

T 6 arrivée : 48°22'12,612"N / 2°18'41,4"E



#### Historique du suivi

Suivi	Date	Élémentsuivi	Observateurs (s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux, menaces identifiées...)
1	06/06/2018	Transect	Maria Villalta	40	Fermeture du milieu
2	A faire en 2023				
3					
4					

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressenti...)	Perspectives d'actions envisagées
Janv 2019	Gyrobrogage sur une partie		

TRANSECT N°6		
TRANSECT N°6		
TRANSECT N°6		

## Annexe 7. Fiche de suivi de l'unité de gestion U6

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire, Fiche de suivi

**Site Natura 2000 concerné :** Pelouses calcaires du Gâtinais

**Commune / lieux dit :** Puiset-Le-Marais

**Numéro de l'unité de gestion :** U6

**Habitats suivis (code N2000) :** 6210

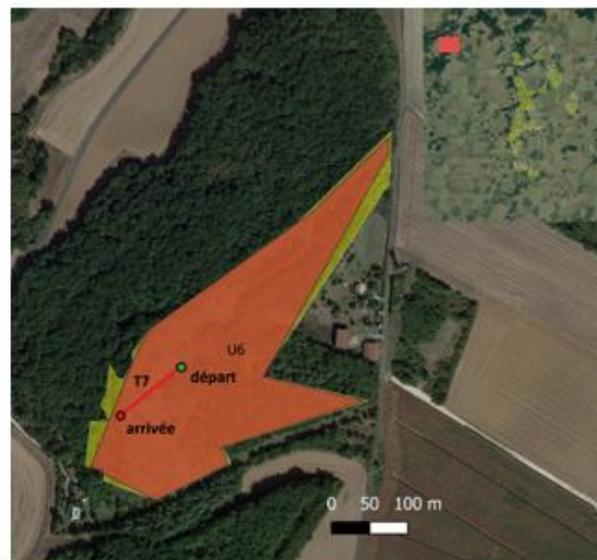
**Végétations identifiées (si connu) :** Ourlets aux contacts des pelouses

**Nombre de transect sur la station :** 1, T7

**Localisation des points d'ancrage :**

T7 départ : 48°23'41,532"N / 2°15'31,139"E

T7 arrivée : 48°23'39,48"N / 2°15'27,432"E



#### Historique du suivi

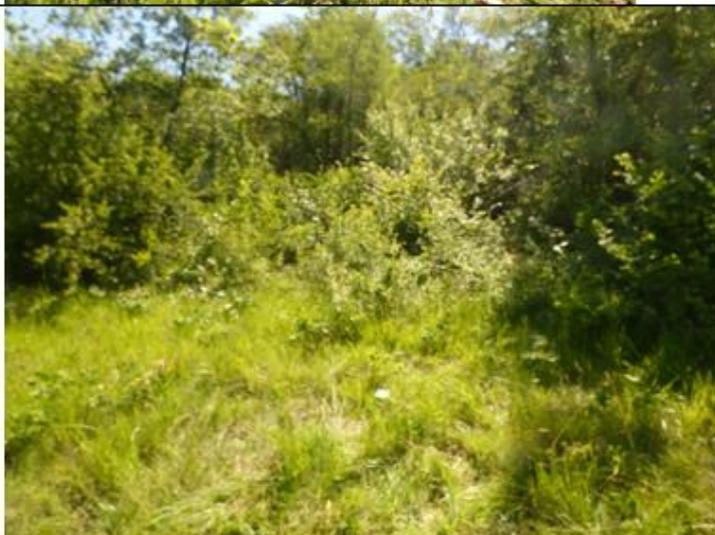
Suivi	Date	Élémentsuivi	Observateurs (s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux observés, etc.)
1	17/06/2019	Transect	Couric P., Daubianard J., Paldacci F., Verrove A., Villalta M.	65	
2	A faire en 2024				
3					
4					

**Suivi photographique** (Insérer si possible des photographies en mode paysage de format 8 par 6cm)

TRANSECT N°7  
Départ



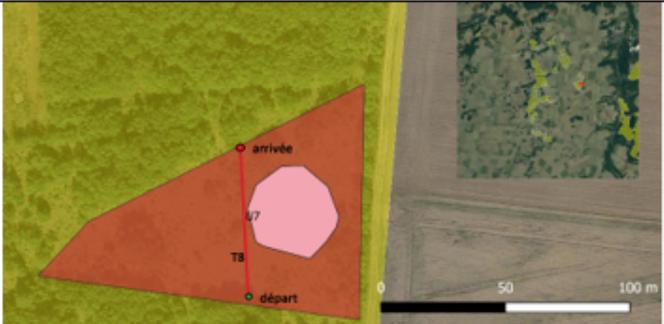
TRANSECT N°7  
Arrivée



## Annexe 8. Fiche de suivi de l'unité de gestion U7.

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

<p><b>Site Natura 2000 concerné :</b> Pelouses calcaires du Gâtinais</p> <p><b>Commune / Lieu dit :</b> Gironville-sur-Essonne, <u>Chesneaux</u></p> <p><b>Numéro de l'unité de gestion :</b> U3</p> <p><b>Habitats suivis (code N2000) :</b> 6210</p> <p><b>Végétations identifiées (si connu) :</b> Ourlets aux contacts des pelouses</p> <p><b>Nombre de transect sur la station :</b> 1, T8</p> <p><b>Localisation des points d'ancrage :</b></p> <p>T8 départ : 48°21'58.896" N / 2°20'53.015" E</p> <p>T8 arrivée : 48°22'0.804" N / 2°20'52.835" E</p> <p><b>Localisation de la placette de suivi (centre) :</b></p> <p>48°21'59.926" N / 2°20'53.872" E</p>	
---	--

#### Historique du suivi

Suivi	Date	Éléments suivis	Observateurs (s)	Note	Remarques (atteintes observées, facteurs de dégradation principaux, menaces identifiées...)
1	11/06/2020	Transect	<del>Bethbeder</del> T. Paldacci F. Villalta M.	60	Ancrage avec des bornes en granit
2	A faire en 2024				

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressenti)	Perspectives d'actions envisagées

**Suivi photographique** (Insérer si possible des photographies en mode paysage de format 8 par 6cm)

<p>TRANSECT N°8 Vue départ</p>	
<p>TRANSECT N°8</p>	
<p>TRANSECT N°8 vue arrivée</p>	
<p>Placette</p>	

## Annexe 9. Fiche de suivi de la placette n°3 du secteur de la Justice

### Protocole d'évaluation de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire,

#### Fiche de suivi

<p>Site Natura 2000 concerné : Pelouses calcaires du Gâtinais</p> <p>Commune / lieux dit : Gironville-sur-Essonne, Justice</p> <p>Numéro de l'unité de gestion :</p> <p>Habitats suivis (code N2000) : 6210-14 (*), 5130-2</p> <p>Végétations identifiées (si connu) : Pelouses à Orchis bouffon et Hélianthème des Apennins, fourrés à Roncée à feuilles d'Orme et Genévrier commun</p> <p>Nombre de transect sur la station : 0</p> <p>Localisation de la placette de suivi (centre) :</p> <p>48°22'19.79" N 2°20'44.005" E</p>	
---	--

#### Historique du suivi

Suivi	Date	Éléments suivis	Observateurs(s)	Note	Remarques (autres observations, facteurs de dégradation, principales menaces identifiées...)
1	2020	Placette	<del>Lebedev</del> T. Paldacci F. Villalta M.		
2	à faire en 2021	Transect			

#### Historique de gestion

Année	Gestion mise en œuvre	Remarques (impact observé, ressource)	Perspectives d'actions envisagées

#### Suivi photographique (Insérer si possible des photographies en mode paysage de format 8 par 6 cm)

